

Récit de vie

Martial MARTZLOFF

Vers mi 1959, l'état de santé de ma mère empira. Elle fit une jaunisse traitée par son médecin. Sœur Adèle, en plus de son activité d'assistante ménagère, venait quotidiennement lui faire des piqûres. Le Père Jérôme, de l'ordre du Saint-Esprit dont le siège était avenue de la Forêt Noire, lui rendait également visite pour la réconforter et lui apporter la communion.

Ma mère eut de longues conversations avec Sœur Adèle et le Père Jérôme au sujet de mon avenir. Elle leur fit part notamment de mon désir, qui était davantage le sien, de devenir prêtre.

Monsieur et Madame PFAFF de la graineterie EBERSOLD vinrent également la voir souvent, de même que certains voisins du quartier.

Ma mère m'expliqua un jour qu'elle avait pris toutes les dispositions avec eux me concernant, au cas où elle viendrait à disparaître ce qui, bien entendu, n'était pas d'actualité. Les époux PFAFF lui avaient attesté qu'ils m'adopteraient compte tenu du fait qu'ils n'avaient pas pu avoir d'enfants et qu'ils souhaitaient de tout cœur en avoir un.

Je pleurai dans les bras de ma mère qui me rassura en m'indiquant qu'elle allait se battre pour vaincre la maladie et que bientôt tout cela ne serait qu'un souvenir.

Vers mi-décembre 1959, son état de santé fut tel qu'il devint nécessaire de l'hospitaliser : elle fut donc conduite en ambulance à la clinique Sainte-Barbe, dans le service du professeur HOLLENDER qui l'avait opérée précédemment.

Sœur Adèle et le Père Jérôme prirent soin de moi et m'expliquèrent que la solution la meilleure consistait à m'emmener au Foyer Charles FREY situé place de l'orphelinat à Neudorf, où je pourrai séjourner le temps que ma mère se rétablisse et quitte la clinique. Ils m'y conduisirent après que j'eus rassemblé dans une valise mes effets personnels et mes vêtements.

Je fus accueilli par Monsieur François BECK, éducateur-chef du Foyer qui disposait d'un rapport détaillé sur ma situation familiale et mon désir de devenir prêtre. Ce rapport lui avait été fourni par Sœur Adèle et le Père Jérôme.

Il me fit visiter la propriété :

Le corps central du bâtiment comportait au sous-sol la cuisine avec ses réserves, la buanderie et les installations sanitaires : pour les garçons, douches collectives fixées au-dessus d'un grand bassin, revêtu de carrelage, avec un écoulement ; pour les filles, une vingtaine de baignoires individuelles, cloisonnées à mi-hauteur du plafond avec des portes d'accès munies d'un verrou.

L'accès à ces installations était possible de chaque côté des deux ailes du bâtiment.

Le rez-de-chaussée était constitué d'une salle des fêtes avec une scène, du réfectoire du personnel et d'une véranda majestueuse séparée des deux ailes du bâtiment, à chacune de ses extrémités, par une porte battante munie d'une serrure.

Le premier étage abritait l'infirmerie, également accessible par les deux ailes.

Les 2 autres étages étaient occupés par les groupes des petits (l'un des 3-5 ans et l'autre des 6-7 ans) et la lingerie. Les enfants, à partir de leur naissance jusqu'à 2 ans étaient confiés à l'hôpital civil de Strasbourg qui les hébergeait dans son enceinte quai Pasteur. Ce lieu s'appelait, non sans rappeler des marchandises ou une gare d'autocar : le « dépôt ».

L'aile des garçons, située à droite du corps central, disposait, au sous-sol de locaux pour le rangement et l'entretien des chaussures et un local obscur pour le développement des photos.

Le rez-de-chaussée était occupé par les groupes d'enfants (une vingtaine par groupe) formés par tranche d'âge : la « Ruche » avec les 8-10 ans, « le Logis » avec les 11-12 ans, « Chez Nous » avec les 13-14 ans et enfin « les Apprentis » (une quarantaine) avec les plus de 14 ans, jusqu'à leur émancipation à 18 ans ou la fin de leurs études.

Les salles dévolues à chaque groupe comportaient une partie « études » équipée de pupitres et de chaises pour effectuer les devoirs scolaires, un espace « séjour » pour lire ou jouer à des jeux de société et enfin un espace réfectoire pour les repas avec un coin sanitaire pour le nettoyage de la vaisselle.

Les bureaux du Directeur, de l'éducateur-chef et de leur secrétariat occupaient également le rez-de-chaussée.

Les étages étaient affectés aux dortoirs des différents groupes, attenants aux chambres des éducatrices ou éducateurs.

L'aile des filles, située à gauche du corps central était aménagée de la même manière pour les groupes de filles (« les Bleuets », « les Gentianes » et les « Capucines »).

En prolongement de chaque aile, il y avait un préau jouxtant une salle de sport.

L'extérieur, à l'arrière du bâtiment, était composé d'une cour et d'un terrain de basket-ball propres à chaque sexe et une partie commune, équipée d'un portique avec des cordes à grimper, d'un terrain de hand-ball, d'un bac à sable, d'une tonnelle et d'un toboggan, accessible par une porte grillagée et fermée à clef, à partir de chaque terrain de basket.

Le tout était clôturé par des panneaux métalliques pleins, à 2,50 mètres du sol.

A l'avant il y avait, au centre, un terre-plein floral sur lequel trônait la statue du « Maiselocker » le charmeur de mésange en position assise, tenant un oiseau dans sa main. Maiselocker était un sobriquet donné jadis par les Alsaciens aux Strasbourgeois.

Deux grands escaliers en pierre conduisaient aux entrées principales fermées par d'énormes portes en bois donnant sur la véranda.

De chaque côté, une maison individuelle de 2 niveaux hébergeait l'une la famille du directeur du Foyer et l'autre, au rez-de-chaussée Monsieur DELFOSSE, l'homme « à tout faire » de l'établissement (réparations diverses, plomberie, peinture, serrurerie...), et à l'étage la famille de l'éducateur-chef, Monsieur BECK.



La façade avant du Foyer avec les deux maisons d'habitation latérales et la place avec le monument aux morts.

Monsieur BECK me présenta « tante » Germaine l'éducatrice du groupe « Chez Nous » qui, compte tenu de mon âge, devait m'accueillir et m'intégrer.

Je sus, bien plus tard, par les témoignages des autres garçons du groupe, que tante Germaine les avait réunis peu avant mon arrivée. Elle leur avait fait part de ma situation de séjour provisoire dans l'attente de la guérison de ma mère et de ma vocation pour la prêtrise. Elle leur demanda de ne pas se moquer de moi s'il m'arrivait de prier ou de pratiquer des rites religieux et leur recommanda une prévenance particulière à mon égard.

A mon arrivée dans le groupe, conduit et présenté par tante Germaine, je fus l'objet de tous les regards, un peu comme une bête curieuse. Ils me scrutèrent, m'observèrent et me dévisagèrent pour distinguer ce qui pouvait me différencier d'eux. Ils respectèrent néanmoins à la lettre les consignes de tante Germaine.

Je découvris progressivement la vie dans une collectivité très différente de celle que j'avais connue au Collège Saint-Antoine de Phalsbourg. La plupart de mes camarades fréquentaient l'école primaire en vue de l'obtention du certificat d'études primaires pour ensuite entrer comme apprentis chez un artisan plombier, carreleur, électricien, chauffagiste ou tailleur de pierres. Un seul, Alfred WAGNER, allait au lycée comme moi. Les autres nous appelaient, non sans ironie et sur un ton péjoratif : les « collégiens ».

Le Foyer Charles FREY était précédemment « l'Hospice des orphelins de la ville de Strasbourg ». Comme les pensionnaires y étaient placés à 95% par la D.A.S.S, suite à des difficultés familiales :

alcoolisme des parents, sévices infligés aux enfants, abandon des enfants par les gens du voyage (bateliers ou forains), hygiène de vie déficiente, l'établissement prit le nom de Foyer. Les orphelins ne représentaient plus qu'une dizaine de pensionnaires sur un total oscillant entre 200 et 250. Le Foyer Charles Frey était sous gestion hospitalière (Hospices civils de Strasbourg) jusqu'à la fin de l'année 1985. La Direction générale, la Direction des Services Annexes dont dépendait le foyer, le bureau du personnel, le bureau de paie, l'économat, les garages... étaient installés au centre-ville. Néanmoins, le directeur du Foyer Charles Frey nommé par le Ministère de la Santé, gérait l'établissement au quotidien. Sa propre administration, composée d'une secrétaire et d'une comptable travaillant au Foyer, était chargée des liens fonctionnels entre les deux établissements. Les enfants appelaient le Foyer, pompeusement, « la VILLA ». Ils faisaient ainsi allusion, à la fois au gigantisme du bâtiment et sans doute aussi, non sans une certaine ironie, au confort matériel de l'établissement.



La façade arrière du bâtiment avec ses 2 ailes et le terrain de jeux.

Monsieur Edmond JOST, un homme légèrement rondouillard d'environ 55 ans, occupait le poste de Directeur lors de mon arrivée. Normalien et ancien Directeur d'école il dégageait l'austérité et la rigueur due à sa formation, à sa génération et à sa confession. Il était protestant. L'usage voulait que les Directeurs, tous issus du corps enseignant, se succèdent alternativement entre un catholique et un protestant pour garantir une certaine parité par rapport à la laïcité de l'établissement.

Les enfants les plus jeunes, jusqu'à l'âge de 10 ans, l'appelaient « papa ». Il avait souhaité instaurer cette familiarité, sans doute pour créer, assez artificiellement, un lien affectif qui pouvait rappeler la cellule familiale.

En public il s'adressait toujours à Alphonse ZIMMERMANN âgé de 6 ans pour lui demander : « comment je m'appelle ? » Et Alphonse lui répondait de sa petite voix d'enfant sage : « PAPA » !

Les pensionnaires les plus âgés se gaussaient de cette appellation qu'ils considéraient comique voire ridicule.

Par contre, ils acceptaient volontiers de nommer les éducatrices par leurs prénoms précédés de « tante ». Ils éprouvaient certainement, à l'égard des « tantes », qui partageaient leur quotidien, plus d'affection qu'à celui de « papa » qu'ils voyaient rarement. Et lorsqu'ils le rencontraient c'était souvent pour une question disciplinaire entraînant une punition!

Les « tantes » étaient omniprésentes. Seul le groupe des apprentis était surveillé par deux hommes, André BURG et André OTT dont les épouses respectives étaient également en poste au Foyer. « Tante » Cécile, la femme d'André BURG, avait en charge le groupe du « Logis » et Marie-Thérèse OTT était infirmière.

André BURG et tante Cécile avaient été les premiers à se marier tout en exerçant simultanément leur activité au foyer. Précédemment, l'éducatrice qui souhaitait épouser un éducateur devait quitter ses fonctions et rechercher une affectation dans un autre établissement.

Les infirmières étaient appelées « Schweschter » par référence au passé, lorsque les pensionnaires des Hospices de Strasbourg étaient soignés par des religieuses.

Tante Anne, éducatrice-chef des filles, avait simultanément la charge de l'économat.

Ce fut un nouveau monde pour moi. Je n'en connaissais ni les codes, ni les règles. J'y fus jeté sans préparation particulière. Mon seul espoir résidait dans la guérison de ma mère pour pouvoir rentrer à la maison le plus rapidement possible. Je me répétais à l'envi que je n'étais là qu'à titre provisoire. Je continuais à fréquenter le lycée Fustel de Coulanges. Le trajet s'effectuait tous les jours en tramway. Le midi et le soir je rendais visite à ma mère à la clinique Sainte-Barbe, avant de retourner au Foyer.

J'exhortais ma mère à rentrer rapidement pour pouvoir quitter le Foyer. Elle me le promit tout en m'indiquant qu'elle était également tributaire de la volonté de Dieu. Nous priâmes de longs moments pour sa guérison.

Je fus soumis, courant décembre 1959, à un test de vue à la Villa. Mon œil gauche était légèrement déficient, vraisemblablement à la suite de ma chute à Sainte Marie aux Mines en colonie de vacances.

Je dus porter des lunettes correctives. La monture, prise en charge par la sécurité sociale était affreuse. Je demandais à ma mère si je pouvais en choisir une autre. Elle me donna 5.000 francs pour en acheter une.

Mon frère effectuait son service militaire depuis mi 1958. Il avait réussi à se faire considérer comme soutien de famille et à ce titre, il avait été affecté au service des transmissions à Strasbourg.

Coutumier de fausses permissions et autres absences répétées, surtout les week-ends, il fut muté en Algérie, alors française, afin de participer aux forces de maintien de l'ordre.

Je passai Noël 1959 et nouvel an 1960 à la Villa, au milieu de mes camarades d'infortune.... En dépit de la fête organisée par l'établissement, de la décoration festive des locaux et des cadeaux distribués à chaque enfant, je me sentais très loin de cette ambiance. Ma seule préoccupation fut la sortie de clinique de ma mère et ma réintégration au sein du foyer familial.

Le 1^{er} janvier 1960 les anciens francs furent remplacés par les nouveaux francs. 100 anciens francs équivalaient à 1 nouveau franc. Cette nouvelle monnaie resta en vigueur jusqu'au passage à l'Euro le 1^{er} janvier 1999. Cependant la monnaie nationale et les billets de banque ne furent remplacés que le 1^{er} janvier 2002.

Ma mère alla de mal en pis à partir de janvier 1960. Elle resta couchée en permanence, fut alimentée par une perfusion et son teint devint de plus en plus jaunâtre. Lors de mes visites, elle ouvrait à peine les yeux comme si elle était ailleurs, dans un autre monde.

Je pense que la clinique lui administrait des antidouleurs puissants qui avaient également un effet narcotique. Cependant, elle avait des moments de grande lucidité. Elle m'expliqua qu'elle ne pouvait pas tenir sa promesse de rentrer à la maison mais qu'elle avait pris toutes les dispositions me concernant pour que je ne manque de rien. Monsieur et Madame PFAFF allaient s'occuper de moi pour me permettre de devenir prêtre. Elle ajouta qu'elle veillerait toujours sur moi et me protégerait en toutes circonstances.

Elle me regarda longuement, me prit les mains et me dit en guise de dernière volonté : « mon petit Martial, n'oublie jamais d'où tu viens ! ».

Il m'est arrivé souvent, par la suite, d'avoir de longues conversations avec elle : dans les difficultés pour lui demander de l'aide ; lorsque je devais prendre une décision pour la solliciter de me montrer la bonne voie ; lors de remises en question ou d'interrogations philosophiques pour me conforter d'avoir choisi le droit chemin.

L'un des buts de la vie consiste à améliorer les situations ou les gens. Nous avons tous la possibilité de devenir meilleur ce qui exclut la susceptibilité ou l'impression d'offense car chaque remarque reçue d'une autre personne permet de prendre conscience de l'amélioration possible et de se doter des moyens de progression. Encore faut-il que la remarque soit expliquée et explicite faute de quoi, elle peut être perçue comme une invective et ne pas atteindre son but premier.

**ACTE DE DECES
COPIE INTEGRALE**

N° 000290 / 1960 Erna Marie MARTZLOFF

Le vingt quatre janvier mil neuf cent soixante à treize * heures dix minutes est décédée, 29, rue du Faubourg National, Erna Marie MARTZLOFF, domiciliée à Strasbourg, 5, place ***** Clément, née à Hoff (Moselle) le 16 novembre 1906, sans ***** profession, fille de Pierre MARTZLOFF, et de Anne SAND, époux décédés ; veuve en premières noces de Waldemar HAGENDAM et *** veuve en secondes noces de Albert Frédéric HUGEL. *****

Dressé le 25 janvier 1960 à 12 heures sur la déclaration ** de Antoine Babinger, 59 ans, employé, domicilié en cette ***** commune, 11, rue de Lucerne, qui, lecture faite et invité à ** lire l'acte, a signé avec Nous, Edouard Cunrath, employé ***** municipal, officier de l'état civil par délégation du maire. * Vu et contresigné par Nous, Eugène Haegel, conseiller ***** municipal, officier de l'état civil délégué.*****

Le 22 mars 2011
Pour copie conforme,
L'Officier d'Etat Civil délégué,



Ma mère décéda le dimanche 24 janvier 1960 à 13h10 à la clinique Sainte-Barbe, à l'âge de 53 ans sans avoir eu la possibilité de retourner dans son appartement. Mon frère appela le Foyer pour informer la direction du décès de notre mère. François BECK m'indiqua que Pierre m'attendait à la clinique où nous pûmes voir notre mère une dernière fois sur son lit de mort. Elle semblait souriante et apaisée comme si la mort l'avait délivrée des souffrances.

Elle était persuadée, de son vivant, que le jour venu elle rejoindrait son père et ses sœurs décédés avant elle et qu'ils vivraient tous ensemble au paradis.

Lorsqu'avec mon frère nous sommes allés dans l'appartement le même jour, la pendule, fixée au mur du séjour, s'était arrêtée à 13h10. J'interprétais cela comme une manifestation divine !

Mon frère organisa et prit en charge les funérailles : messe à l'Eglise Saint-Jean et inhumation au cimetière de Cronembourg, dans la tombe où reposait son père et dont ma mère avait conservé la concession.

Mes camarades de classe du Lycée étaient présents de même que les voisins et amis de ma mère. Je revis aussi mon cousin et parrain Pierrot qui s'était installé à LORQUIN en Moselle avec sa femme Georgette et sa fille Marie-Hélène. Sa sœur Annie et Suzanne la fille de mon oncle Otto complétaient la présence familiale. Madeleine BAUMGARTEN vint avec sa fille Carmen. Pendant l'office, j'étais absent au milieu de tout ce monde, comme ailleurs ou pas concerné.

A l'issue de la cérémonie, je serrai des mains, sans savoir lesquelles, pour les condoléances.

J'étais ému de constater que la mort gommait instantanément toutes les rancœurs ou les fâcheries nourries à l'égard de quelqu'un de son vivant. Tous ceux qui ne parlaient plus à ma mère, depuis de nombreuses années parfois, étaient présents pour lui rendre un dernier hommage. Et pourquoi cela ne fut-il pas possible lorsqu'elle était en vie ? C'eût été bien mieux selon moi.

Au cimetière, le froid de l'hiver, ajouté à celui que je ressentais en moi, me transperça de part en part. Je me sentais seul, abandonné, insignifiant, vide comme si mon corps sans âme effectuait des mouvements incontrôlés.

Lorsque les 4 employés des pompes funèbres firent descendre dans la tombe le cercueil au moyen de deux cordes sur lesquelles il reposait, je pris conscience que je ne reverrai plus ma mère. Un immense chagrin m'envahit et je ne pus m'empêcher de pleurer toutes les larmes retenues jusqu'alors.

Je retournai à la Villa où m'attendait François BECK. Il m'invita le même soir à dîner chez lui dans la maison située à droite du bâtiment principal. J'y fus accueilli par Geneviève, dite Ginette, son épouse et ses trois enfants Jean-Baptiste, Marie et Geneviève. Une place était prévue pour moi à table. Ils me parlèrent normalement comme si je faisais partie des leurs, sans aucune condescendance ni affliction particulières. Je me sentis intégré, considéré et accepté en tant qu'individu et non pas en raison des événements liés au décès de ma mère.

Mon frère reprit le bail de l'appartement de la place Clément et s'y installa à la fin de son service militaire. Il fréquentait Léonie LOTH, une jeune femme de WILLGOTHEIM. Il conserva l'ensemble du mobilier de l'appartement.

Je lui demandai, un jour, si je pouvais récupérer une médaille ou une chaînette de la petite valise noire, en souvenir de ma mère. Il me répondit que la valise avait disparu. Je lui imputai immédiatement cette disparition pour n'avoir pas à partager avec moi.

Quelques jours après les funérailles de ma mère, je fus convoqué dans le bureau du Directeur de la Villa, Monsieur JOST, qui m'indiqua que le juge aux affaires familiales du Tribunal m'avait déclaré orphelin de la ville de Strasbourg et l'avait désigné comme tuteur légal jusqu'à ma majorité qui interviendrait à l'âge de 21 ans. Mon père ne m'ayant pas reconnu à ma naissance, le décès de ma mère m'octroyait en effet ce nouveau statut.

Le tribunal avait rejeté les demandes d'adoption de mon parrain Pierrot et de Monsieur et Madame PFAFF.

Le fait que Monsieur JOST soit mon tuteur m'imposait, selon lui, un devoir d'exemplarité par rapport aux autres pensionnaires de la Villa. Il m'informa que loin de me conférer des avantages, cette situation exigeait une plus grande sévérité à mon égard afin que personne ne puisse penser qu'elle entraînait un quelconque favoritisme.

Ce fut un nouveau coup de massue sur ma pauvre tête : le plan échafaudé par ma mère pour me garantir un avenir décent était mis à mal par l'administration sans que je ne connaisse les motifs justifiant une telle décision.

Je fus reconnaissant à mon parrain d'avoir passé outre son animosité envers ma mère suite au litige concernant l'héritage de tante Amélie et de me considérer, en dépit de cette fâcherie, comme son filleul. Je trouvai intelligent de sa part de ne pas m'associer au différent qu'il avait eu avec oncle Otto et ma mère.

Madeleine BAUMGARTEN m'assura que ma mère était quelqu'un de bien et m'invita à venir lui rendre visite chez elle quand je le souhaiterais.

Pierrot avait donné à Monsieur JOST une liste des personnes que je pouvais voir et lui-même se proposa de m'inviter et de m'accueillir pendant les vacances scolaires à LORQUIN.

Avec le recul, je considère aujourd'hui que la décision du Juge fut prise dans mon intérêt et m'accordait une liberté totale pour conduire ma vie comme je l'entendais sans avoir à remercier quiconque de ses bienfaits et à me justifier sur mes éventuels échecs.

Tout ce que j'allais entreprendre, réussir ou rater, construire, décider ou rejeter ne serait que le résultat de ma seule volonté sans aucune influence ou exigence d'un tiers à qui, d'une manière ou d'une autre, j'aurais dû témoigner de la reconnaissance et que j'aurais pu décevoir avec toutes les conséquences attachées à cette déception.

Autant l'adoption d'un enfant de quelques mois dont l'état-civil devient celui de ses parents adoptifs est facile à envisager, autant celle d'un préadolescent de 13 ans est une situation difficile à gérer tant pour les parents adoptifs que pour l'enfant. Elle engendre pour celui-ci une dépendance affective et matérielle qui ne peut pas être consolidée par les liens du sang comme avec les parents biologiques.

Je reçus mon trousseau et restai dans le groupe « Chez Nous ». Outre Alfred WAGNER, Bernard RUDLOFF, également orphelin, originaire comme moi du faubourg des Pierres à Strasbourg, fit partie de mes camarades les plus proches avec quelques autres.

Tante Germaine distribuait les « charges » chaque semaine. Ces charges consistaient à effectuer des travaux courants au service de la collectivité : chercher, avec un chariot, les plats des repas délivrés par la cuisine au moyen d'un monte-charge accessible au rez-de-chaussée, dans la salle des fêtes ; faire la vaisselle ; balayer l'espace du groupe ; arroser les plantes vertes....

Chacun était mis à contribution alternativement selon le planning fixé par tante Germaine.

A l'étage du dortoir, nous disposions de lavabos pour faire notre toilette et d'armoires individuelles qui contenaient notre linge.

Tante Germaine effectuait, à l'improviste, des contrôles de rangement. Si le contenu de l'armoire était mal rangé, elle empilait la totalité des affaires sur le sol et le titulaire de l'armoire devait tout replier et le ranger correctement.

Il était notamment interdit d'y stocker de la nourriture.

Dans la salle du groupe au rez-de-chaussée, chacun disposait d'un casier et d'un vestiaire dans lequel il devait ranger ses effets personnels qui étaient également contrôlés hebdomadairement.

Le « grand » ménage était assumé chaque semaine par des « auxiliaires de service », salariées de l'établissement.

Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi soir, nous nous rendions à la lingerie pour y déposer notre linge sale et en récupérer du propre. La tenue vestimentaire de rigueur était composée, été comme hiver : d'un slip et d'un maillot en coton blanc, d'une chemise à manches longues, d'une culotte en flanelle ou en coton, de chaussettes en été et de bas mi longs en hiver, d'une pèlerine qui protégeait aussi bien du froid que de la pluie, de chaussures montantes en hiver et de sandales en été. Ceux qui fréquentaient une école secondaire étaient équipés d'un pantalon golf bouffant et serré juste en-dessous des genoux. Lorsque nous sortions en groupe, nous chantions à tue-tête, sous l'égide de l'éducatrice :

« En pèlerine à boutons dorés, sans casquette pour les protéger, tout au long des jeudis sans fin, voyez passer les orphelins ! »

Le samedi soir était consacré à la douche collective au sous-sol : 2 minutes de « mouillage », 2 minutes de « savonnage » et enfin 2 minutes de rinçage, le tout chronométré par les éducatrices !



La salle des douches composée de 2 bacs surplombés de tuyaux arroseurs.

Le dimanche les catholiques pouvaient aller à la messe de la paroisse Saint-Aloyse, accompagnés d'une éducatrice, les protestants se rendaient au temple dans les mêmes conditions.

L'après-midi, selon l'expression de tante Germaine nous allions « stibe » c'est-à-dire « marcher à allure vive », souvent sur plusieurs kilomètres pour nous rendre à la forêt du Neuhof, à l'orangerie ou en ville.

J'appris rapidement la véritable vie en collectivité : il y avait ceux qui s'imposaient par la force physique, toujours prêts à entamer une bagarre lorsqu'elle était gagnée d'avance ; en cas de doute sur l'issue d'une bagarre, ils acceptaient volontiers une discussion au cours de laquelle chacun avançait ses arguments.

Il y avait aussi, comme Alfred WAGNER et moi, ceux qui tentaient de s'imposer par le bon sens, la confrontation des idées ou une démonstration cartésienne.

Bien entendu, nous prenions le risque permanent que l'autre soit irrité par les arguments ou plus simplement qu'il soit lui-même à court d'arguments. Alors la force physique reprenait le dessus et nous étions vaincus par un coup de poing ou une gifle.

Comme le disait LA FONTAINE : « la raison du plus fort est toujours la meilleure... ».

Il nous fallait donc ruser et nous lier d'amitié avec un ou plusieurs « gros bras », de préférence parmi les plus forts, qui, en cas de conflit avec un autre, prendraient notre défense pour faire reculer l'agresseur ou lui infliger une correction.

C'est ainsi que je fus assez proche de René ZIMMER et de René ULM qui en imposaient suffisamment pour me garantir une intégrité physique en cas d'agression !

Mes camarades m'avaient attribué le sobriquet de « Messdiner », ce qui correspondait à « servant de messe » en dialecte alsacien, par référence aux propos de tante Germaine avant mon arrivée.

Beaucoup d'entre nous étaient affublés d'un sobriquet en relation avec leur physique ou une expression verbale souvent utilisée ou encore une habitude quotidienne et remarquée par les autres.

Cela n'avait rien d'insultant ni d'offensant et faisait partie de la vie en collectivité. Le sobriquet était en quelque sorte un signe de reconnaissance et d'appartenance au groupe. Il témoignait d'une certaine ironie, de l'esprit de camaraderie et parfois même de l'affection de ses membres : celui qui portait un sobriquet était admis dans le groupe.



La salle d'un groupe avec le coin réfectoire et l'espace études.

Alexis BODEIN nous renseigna utilement sur toutes les possibilités de « faire le mur » sans nous faire prendre. Il connaissait les passages les plus efficaces et les moins surveillés ; il était incollable sur les tranches horaires à utiliser pour s'évader et revenir sans crainte, il offrit même de nous assister en faisant le gué.

Avec Alfred WAGNER, nous décidâmes de tenter cette expérience grisante... Nous nous échappâmes un jeudi après-midi pour aller au ciné-train, place de la gare à Strasbourg.

Nous fûmes séduits par l'affiche du film représentant une jeune femme blonde accrochée à une liane, vêtue d'un pagne et de coquillages en guise de soutien-gorge. Le film s'intitulait : « LIANE L'ESCLAVE BLANCHE ».

C'était la première fois que je me rendais seul au cinéma, avec un copain certes, mais sans chaperon et surtout que je choisissais le film que je souhaitais voir.

Nous rentrâmes à la Villa vers 17 heures, en escaladant la clôture proche du jardin de la maison de Monsieur JOST et après avoir traversé ce jardin, nous entrâmes par la porte de service de l'aile des garçons comme si de rien n'était.

François BECK nous attendait au sommet de l'escalier conduisant au rez-de-chaussée.

- « D'où venez-vous ? » demanda-t-il.
- « Du cimetière » répondîmes-nous en chœur car nous avions échafaudé au préalable un scénario plausible pour le cas où nous serions pris.
- « Ah, bien, venez avec moi dans mon bureau » nous lança-t-il.

Sur le pas de la porte, il nous dit :

- « Non, pas tous les deux, l'un après l'autre ! »

Il emmena Alfred pendant que j'attendais dans le couloir. Au bout d'une dizaine de minutes, la porte s'ouvrit, il fit sortir Alfred et m'invita à entrer.

- « Voilà » me dit-il, « Alfred WAGNER m'a tout raconté, je suis au courant de ce que vous avez fait et vous n'étiez pas au cimetière ».
- « Si, si, je vous l'assure, » rétorquai-je, imaginant qu'Alfred n'avait pas vendu la mèche aussi rapidement.
- « Montre-moi tes chaussures » me demanda-t-il.

J'obtempérai en lui présentant mon pied tendu.

- « C'est curieux, mais il n'y a pas de boue après tes chaussures » conclut-il « et comme il a plu toute l'après-midi, les allées du cimetière étaient forcément détrempées et la boue devrait maculer vos chaussures ! ».

Monsieur BECK alternait tutoiement et vouvoiement lorsqu'il s'adressait à nous, selon qu'il souhaitait afficher sa proximité dans le premier cas ou qu'au contraire il voulait marquer une distance par référence à sa fonction.

Je restai bouche bée face à cette logique implacable qui ne me laissait aucune chance de progresser dans le scénario que nous avons imaginé avec Alfred.

J'avouai notre « forfait » en insistant sur le fait que le film était très divertissant et que nous avons appris plein de choses en le regardant....

Il me fit sortir, rappela Alfred pour lui dire que j'avais « lâché le morceau » et qu'il était inutile de persévérer dans le mensonge. Alfred avoua à son tour.

Nous fûmes tous les deux consignés, pendant toute la journée du samedi suivant, l'un dans le bureau de François BECK, l'autre au secrétariat attenante, pour calculer les résultats d'additions, de soustractions, de multiplications et de divisions rédigées à la main, sur une cinquantaine de feuilles, par François BECK.

Notre punition effectuée, nous fûmes pris d'un fou rire à la pensée que la rédaction des problèmes avait dû prendre autant de temps à François BECK que celui que nous avons mis à les résoudre !

Je fus intégré à la chorale dirigée par Monsieur ERDMAN, Directeur de l'école du Neufeld, à proximité de la Villa, et ami d'Edmond JOST.

Mon oreille musicale ne s'était pas améliorée depuis mes cours de violon, de sorte que Monsieur ERDMAN me fit quitter la chorale pour m'enrôler dans la troupe de théâtre qu'il avait constituée avec une dizaine de pensionnaires, non sans m'avoir tancé, au préalable, d'un « sollischdir a leiderbringedas de besser a nufkansch ! (dois-je t'apporter une échelle pour te permettre de chanter un ton plus haut !).

Monsieur ERDMAN était principalement chargé d'animer, soit avec la chorale, soit avec la troupe de théâtre, soit avec les deux, les fêtes et manifestations de l'établissement ou les commémorations officielles :

- Dépôt de gerbes devant le monument aux morts situé sur la place de l'orphelinat, qui deviendra plus tard la place Henri WILL, les 8 mai, 14 juillet, 1er et 11 novembre.
- La fête des Anciens un dimanche du mois de mai.
- La Saint Nicolas le soir du 6 décembre.
- La fête de Noël l'après-midi du 24 décembre.

Le dimanche après Pâques, dit dimanche de Quasimodo, je fis ma communion solennelle avec les garçons et les filles de mon âge.

Monsieur BECK emmena les garçons chez WOLFF, un grossiste en vêtement de la rue du marché aux poissons à Strasbourg. Nous pûmes choisir un costume gris ou bleu marine de bonne qualité. La cérémonie se déroula à l'Eglise Saint-Aloyse de Neudorf, située à 500 mètres de la Villa.

Un déjeuner réunit tous les communiants, dans la salle des fêtes de la Villa, autour de la direction de l'établissement et des Hospices Civils de Strasbourg, de représentants de la mairie et autres élus locaux.

Le Directeur des Services Annexes des Hospices Civils dont dépendait la Villa fit distribuer à chaque garçon un petit paquet échantillon de 4 « Marigny » une nouvelle marque de cigarettes qui venait d'arriver sur le marché.



Le soir, nous attendîmes que tante Germaine dorme pour aller dans les toilettes fumer notre première cigarette.

L'accoutumance s'installa rapidement et dès que j'avais un peu d'argent, je me rendais au tabac pour acheter des « P4 », c'est-à-dire un paquet de 4 cigarettes de marque « Parisienne », les moins chères du marché.

Curieuse coutume que celle instaurée par le Directeur des Services Annexes des Hospices Civils incitant des jeunes de 13/14 ans à fumer leur première cigarette !

Le jour de ma communion solennelle, mon envie d'être prêtre était encore présente mais avec une ferveur moindre qu'auparavant.

Je commençais à croire que la religion seule, si grand que fut l'engagement de ses représentants, ne pouvait pas éliminer les inégalités, les injustices, les situations désespérées ou encore la pauvreté.

Je décidai de m'accorder du temps avant de prendre un chemin ou un autre pour ma vie professionnelle.

L'essentiel était, dans l'immédiat, de réussir les études jusqu'au baccalauréat ce qui ouvrirait des portes pour l'avenir y compris celles du séminaire si ma vocation persistait.

L'après-midi du dimanche de communion, pendant que mes camarades se rendirent au sommet de la Cathédrale de Strasbourg, comme il était d'usage pour tous les communiants de la Villa, mon parrain Pierrot, sa sœur Annie et mon frère Pierre vinrent me chercher, accompagnés de leurs conjoints, pour une promenade dans le parc de l'Orangerie à Strasbourg.

Mon parrain m'offrit une montre-bracelet et ma cousine Annie un « BROWNIE FLASH » de marque « KODAK » que nous sommes allés acheter ensemble dans un magasin d'appareils photos, à proximité de la Cathédrale de Strasbourg. C'était un boîtier carré qui, sans aucun réglage ni aucune manipulation permettait de prendre des photos sur une pellicule préalablement insérée dans l'appareil. Il suffisait d'appuyer sur un bouton situé sur l'appareil pour déclencher la prise de la photo. Le zoom était automatique et fonctionnait au moyen des jambes selon que je me rapprochais ou que je m'éloignais du sujet à photographier.

J'étais ravi de me retrouver en leur compagnie et fier d'exhiber mes cadeaux devant mes camarades de la Villa à mon retour.

Cependant, une grande tristesse m'envahit lorsque je me retrouvai seul dans mon lit, le soir : ma mère me manquait et je commençai à lui parler inconsciemment pour lui raconter ma journée et l'associer à la fête. Je déplorai son absence, la gorge nouée par la mélancolie de ne plus la revoir physiquement.



De gauche à droite : Annie, son mari Jean-Pierre, Georgette avec mon parrain Pierrot, Léonie et à l'avant, moi et Marie-Hélène, la fille de Pierrot et Georgette.

Tante Germaine dût s'absenter une quinzaine de jours pour des raisons personnelles. Elle fut remplacée par Claude PERROT, un militaire dans l'âme, qui nous prenait pour des « enfants de troupe ». Il y avait chez lui un mélange de sergent-chef-instructeur et de nostalgique des bataillons disciplinaires.

A son arrivée dans le groupe, nous l'avons bien sûr testé en organisant un chahut de petite amplitude, le soir au dortoir, pour découvrir ses réactions.

Elles furent violentes : il fit mettre à genoux ceux qu'il considérait comme les meneurs, Bruno TERRIN, Aloyse BODEIN et moi. Nous fûmes placés au milieu du couloir qui séparait les deux rangées de lits. Devant tous nos camarades, il se planta devant nous, debout les bras croisés. S'adressant individuellement à chacun de nous trois, il demanda : « tu as compris ? Tu n'as pas compris ? », et sans attendre la réponse, il décocha une paire de gifles à l'interpellé.

Tous nos camarades s'assirent sur leurs lits et le huèrent de plus en plus fort par des « HOUUUU – HOUUUU ! » appuyés.

D'avantage excité, il nous plaça sous la douche glaciale et nous remit à genoux, les mains sur la tête, pendant 1 heure sans bouger.

Le lendemain, muni d'un sifflet de policier, il emmena le groupe au sous-sol pour le cirage des chaussures. Nous fûmes tous placés en rang deux par deux, à genoux dans le couloir. Les deux premiers furent invités, au moyen d'un coup de sifflet strident, à aller cirer leurs chaussures. Lorsqu'ils eurent terminé, un nouveau coup de sifflet donna l'ordre aux deux suivants d'entrer dans le local pour y cirer leurs chaussures et ainsi de suite. Ceux qui sortaient du local devaient rejoindre le rang et se mettre à genoux. Le tout dans le silence le plus absolu.

Nous ne pouvions, à quelques-uns, nous empêcher de pouffer de rire, tellement la situation était grotesque et surnaturelle. Le rire gagna tout le groupe qui organisa un chahut d'amplitude maximale afin d'ameuter toute la maison !

François BECK, alerté par le chahut, vint nous rejoindre et nous demanda ce que nous faisons là, à genoux dans le couloir.

Nous chargeâmes Claude PERROT et racontâmes à François BECK tous les sévices qu'il nous infligeait depuis son arrivée, sans omettre d'exagérer un tant soit peu afin de minimiser ses chances de trouver des explications plausibles.

Il fut convoqué dans le bureau de François BECK et sans doute sermonné.

Le lendemain son attitude à notre égard changea du tout au tout et nous eûmes avec lui des relations normales.

L'un de nos loisirs préféré consistait à passer devant le couvent des sœurs de la Croix, situé à proximité de la Villa et à nous livrer à d'interminables « SCHELLEPARTI ». Cela consistait à actionner énergiquement la sonnette du portail du couvent et à déguerpir aussitôt pour ne pas être vu. Je vous laisse imaginer le dérangement causé par une demi-douzaine de garnements s'adonnant chacun à cette manœuvre à 5 minutes d'intervalle !

Au lycée je devins progressivement turbulent, inattentif et fauteur de chahuts. Mes camarades de classe m'encourageaient à déconner. Harry LAPP rivalisait avec moi d'ingéniosité pour faire des blagues aux professeurs. Notre professeur de mathématiques, Monsieur ISSENHUTH, se fâcha un jour, fonça vers moi, assis au dernier rang, et me tapa de ses deux mains sur le sommet du crâne tout en sautant à pied joint à 20 centimètres du sol et hurlant : « sache-le, je suis ton père ! ».

Il voulait sans doute me signifier qu'il « remplaçait » mon père pour me corriger et m'éduquer, mais cela provoqua un fou rire général de la classe qui collégialement répéta ses paroles à haute voix.

Bien entendu, tous s'amusèrent ensuite à me dire : « va au tableau, ton père t'appelle ! » ou « quelle note ton père t'a-t-il donnée ? ».

A la fin de l'année scolaire je fus soumis, comme tous mes camarades de la Villa, aux épreuves du certificat d'études primaires qui n'était pas en vigueur au Lycée. Edmond JOST estimait qu'il me fallait acquérir progressivement l'habitude de passer des examens afin de me familiariser avec les épreuves écrites. Ce fut un exercice enrichissant et formateur. J'accompagnai mes camarades à l'école du Neufeld et passai les épreuves avec eux.

Je fus reçu à l'examen et en éprouvai une certaine fierté.

Ce fut aussi un moyen pour Edmond JOST d'évaluer mes capacités, car je suis persuadé qu'en cas d'échec, je n'aurais pas poursuivi mes études au Lycée.

Pour le même motif, auquel s'ajoutait le souci d'Edmond JOST de ne pas dilapider l'argent des contribuables, je fus soumis, comme tous les pensionnaires, à une batterie de tests pour mesurer mon QI et vérifier que j'étais apte à poursuivre des études secondaires. Lorsque les résultats des tests n'étaient pas probants pour permettre la poursuite d'études, l'adolescent était interrogé sur le métier qu'il aimerait exercer et une nouvelle batterie de tests mesurait son aptitude par rapport au métier choisi.

Les vacances d'été furent pour moi l'occasion de découvrir DABO, un village situé à 50 kilomètres de Strasbourg, non loin de la HOUBE, et dominé par le rocher à 664 mètres d'altitude. Sur le rocher existent les vestiges d'un château fort détruit par Louis XIV ainsi qu'une chapelle dédiée au Pape saint Léon IX né en 1002 à EGUISHHEIM en Alsace. Certains historiens prétendent qu'il serait né à DABO ou à WALSCHEID en Lorraine.

Le Foyer Charles FREY possédait, dans le village, une grande maison comprenant une cuisine et des dortoirs pour les petits. Elle était entourée d'un immense terrain recouvert d'herbe et arboré sur lequel nous montions des tentes qui abritaient des lits de camp le tout en provenance de l'armée.

La maison de vacances était dirigée par Monsieur SCHWEIKERT, Directeur d'école à Strasbourg. Il y séjournait avec nous en compagnie de sa famille dont Reine et Geneviève ses filles.

Des moniteurs et monitrices, différents des éducatrices du Foyer, nous encadraient pendant un mois de vacances.

Nous avons surnommé Monsieur SCHWEIKERT « dodekopf », ce qui signifie « tête de mort », en raison de sa calvitie, de son visage anguleux et de ses yeux légèrement enfoncés dans une cavité oculaire concave.

Nous faisons de longues promenades en forêt, allions à pied nous baigner dans la piscine de LUTZELBOURG, à une dizaine de kilomètres de DABO. Le soir, après le dîner, nous participions à des veillées autour d'un feu de camp.

Nous étions également encouragés à découvrir les métiers artisanaux de certains habitants de DABO. Un petit groupe de 5 garçons, dont moi, découvrit un sabotier. Le groupe décida d'effectuer un reportage sur son activité. D'autres groupes eurent la même démarche à l'égard d'un bûcheron, d'un apiculteur ou d'un éleveur de porcs.

Les reportages furent présentés à tous au cours d'une soirée. Un jury décerna des prix. Le premier prix nous revint pour l'originalité et la qualité de notre reportage écrit, agrémenté de photos.

La fille cadette de Monsieur SCHWEIKERT, Geneviève, avait le même âge que nous et participait quelquefois à nos activités.

A la lueur du feu de camp sous un ciel étoilé, dans une ambiance rythmée par les chants de scouts, à la faveur des jeux collectifs, des rires et de la bonne humeur, je découvris la beauté de Geneviève, son sourire enjolivé par des fossettes, son regard limpide et profond.

J'éprouvai alors une attirance qui n'était pas physique. La compagnie d'une jeune fille était agréable, enrichissante au niveau de l'esprit et présentait davantage de variantes dans les discussions que les expressions viriles des garçons.

Je pris conscience, à ce moment-là, de la différence entre un garçon et une fille, non seulement sur le plan physique mais aussi au niveau du fonctionnement de l'esprit, des idées, des réactions ou des sentiments.

C'était un vrai plaisir de discuter avec Geneviève, de l'écouter, de la voir rire, d'observer sa grâce. Je compris que s'installait, réciproquement, un jeu subtil de séduction mêlé à une certaine réserve.

Cette découverte m'éloigna imperceptiblement de la vocation religieuse qui était incompatible avec le bouillonnement intérieur que je ressentais, presque contre ma volonté mais sans opposer de résistance à cet envoûtement.



Le montage d'une tente sur le terrain de la maison de vacances à DABO.

A mon retour à Strasbourg, je me rendis plusieurs fois, à 10 ou 15 jours d'intervalle, dans la rue où demeurait la famille SCHWEIKERT. Geneviève m'avait donné son adresse avant le départ de DABO. Je me tenais à bonne distance de l'immeuble et j'attendais qu'elle en sorte ou qu'elle y entre, simplement pour l'apercevoir. Je n'eus jamais le courage de l'aborder ni de lui parler.... Dabo avait été un lieu privilégié et un cadre propice à la communication que je ne retrouvai pas à Strasbourg. Le temps passa et le rythme de vie normal reprit son cours.... Je venais de « construire » mon premier souvenir amoureux !

Les filles de la Villa allaient à Saverne pendant les vacances dans une maison similaire à celle de Dabo. Elles campaient et exerçaient des activités dans les mêmes conditions que nous.

Lors de la rentrée scolaire de 1960, je fus inscrit, en classe de quatrième, au Lycée Mixte de Neudorf qui venait d'ouvrir ses portes. Il s'agissait du premier Lycée mixte de Strasbourg. La décision de mon changement d'établissement avait été prise par Edmond JOST en raison de la proximité de ce Lycée qui me permettait un déplacement à pied pour m'y rendre depuis la Villa.

J'intégrai, dans le même temps, le groupe des « apprentis » placé sous la responsabilité d'André BURG et d'André OTT, deux éducateurs âgés d'une trentaine d'années.

Ce fut un énorme changement en termes de relations humaines : à la fibre maternelle de tante Germaine succédèrent la rigueur et la discipline.

Les relations ne comportaient ni l'expression du moindre sentiment, ni la manifestation d'une quelconque émotion. Nous étions dans un groupe « d'hommes ». Le rôle des 2 éducateurs consistait à veiller à notre développement physique, à nous rendre sensibles à certaines valeurs morales, à nous responsabiliser par rapport à nos actes et à organiser les plages de travail et de loisirs sans aucun temps mort.

Nous étions tous logés à la même enseigne sans préférence affichée de la part des deux André. Les règles instaurées par eux s'appliquaient à tous :

- Fumer à l'intérieur du bâtiment équivalait à une ponction sur l'argent de poche de la semaine qu'ils distribuaient le samedi, en fonction du statut, orphelin ou DASS, de chacun. En ce qui me concerne je touchais 3,75 francs par semaine.

- Une bagarre dans les locaux entraînait une série de charges pour les auteurs de troubles.
- L'impolitesse notoire ou la vulgarité conduisait à une privation de cinéma le mardi soir.

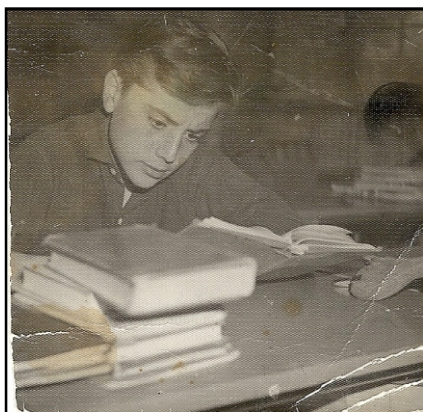
Tout acte délictueux avait son tarif, connu de tous, de sorte qu'il suffisait de respecter les consignes pour échapper aux sanctions.

Nous étions entre 30 et 40 pensionnaires dans ce groupe. Cinq à six d'entre eux fréquentaient des lycées techniques. Ce fut le cas, entre autres, de Joseph TROMPETER, Marcel IMBS, Jean-Marie HEITZ (dit « Badele »), Claude ZIMMER et Francis SEILER. Nous étions 4 à nous rendre dans un lycée d'enseignement secondaire : Alfred WAGNER, Maurice CHOUICHA, Roland SEELIG et moi-même. Les autres, parmi lesquels Bruno TERRIN, Roland FISCHER, Hartwig KALTENBACH, Charles BIETH (« Diavele »), Pierre DAMM, René SCHOON (surnommé « Nackele »), Alain FOEHR, Daniel HORST, René ZIMMER, René ULM, Alfred KESSLER, Edmond GROSS, Charles REINERT (« Bedseicher »), Alexis BODEIN (surnommé « Boderutscher »), Robert GEYER, Jean-Pierre STAENGEL, Marcel et Edouard SCHWUTTGE, Hubert MAJER, René NONNENMACHER, Gérard MULLER, Jean LORENTZ (« Abeduck »), Jean-Pierre ROMANENKO (« Borele »), Edwin KUSS, Bernard RUDLOFF étaient apprentis chez un artisan ou une entreprise du bâtiment, pour l'essentiel.



Le groupe des apprentis : je suis debout au centre

Nous occupions des locaux plus vastes que ceux des autres groupes : une salle d'étude, un séjour, un réfectoire séparé, un dortoir et des sanitaires communs.



En salle d'étude, pour mes devoirs

Nous disposions d'un poste de radio dans le séjour. Nous écoutions de la musique et le jeu « QUITTE OU DOUBLE » présenté sur RTL par Marcel FORT.

A chaque bonne réponse à une question, l'animateur demandait au candidat : « quitte ou double » ? S'il doublait, une nouvelle question lui permettait de doubler son gain. S'il disait quitte, il partait avec le montant gagné précédemment. S'il répondait mal à la question après avoir doublé, il perdait tous ses gains antérieurs.

C'est au cours d'une des émissions de ce jeu que j'appris le nom des 3 îles Borromées, question posée par l'animateur pour la somme de 100.000 francs.

Le candidat chuta sur cette question. J'écoutai la réponse : « isola Madre, isola Bella et isola dei Pescatori ». Je ne sais pour quelle raison je retins pour toujours le nom de ces 3 îles...et de l'archipel qu'elles forment sur le lac Majeur, en Italie.

La vague yé-yé nous submergea. Chacun s'identifiait à une ou plusieurs idoles dont il connaissait les chansons par cœur. Johnny Hallyday chantait « Kili-Watch » et « T'aimer follement ». Richard Anthony, Gene Vincent, Françoise Hardy, Elvis Presley, Les chats sauvages avec Dick Rivers, les chaussettes noires et leur chanteur Eddy Mitchell, Nancy Holloway, Chuck Berry, Little Richard, Vince Taylor et beaucoup d'autres passaient sur les ondes, notamment dans l'émission « salut les copains » d'Europe 1.

Il nous arrivait de les mimer en play-back, debout sur une table, chacun tenant dans ses mains soit un Té de dessinateur, soit un balai, soit une poubelle pour figurer respectivement la guitare, le saxophone ou la batterie.

Le dimanche après-midi, munis de notre argent de poche de la semaine, touché la veille, nous étions nombreux à nous précipiter à la boulangerie ROLLING située à proximité de la « Villa », qui pour s'offrir une part de « Bädelman » (mendiant), un gâteau composée de pain trempé dans du lait et fourré de cerises, qui pour acheter une part de « Käskuche » (tarte au fromage) dont nous dégustions avec gourmandise les parts gargantuesques !

Le mardi soir était consacré au cinéma, dans une vraie salle de projection de Strasbourg. Les places nous étaient offertes par les exploitants. Tout le groupe s'y rendait soit en bus, soit à vélo, à l'exception de ceux qui en étaient privé suite à une punition.

Je découvris les PEPLUM (HERCULE, CLEOPATRE, LE COLOSSE DE RHODES, SALOMON ET LA REINE DE SABA), Charlton HESTON dans le CID, Warren BEATTY ainsi que les films retraçant les aventures de LEMMY CAUTION, interprété par Eddie CONSTANTINE. C'est ainsi que je pris goût à aller au cinéma et à m'intéresser aux productions du 7^{ème} art.

Je me rendais au cinéma tout seul lorsque j'avais du temps libre entre deux cours au lycée. J'étais fasciné par le jeu des acteurs et des actrices. Il m'arrivait de m'identifier au personnage principal du film et de ressentir une émotion si intense face à l'histoire du film que je sentais, dans l'obscurité de la salle, des larmes rouler sur mes joues.

Ceux qui avaient une ou plusieurs sœurs, également pensionnaires dans l'établissement, disposaient d'un droit de rencontre, à certaines plages horaires. Ces rencontres avaient lieu dans la véranda, garnie de bancs, accessibles à partir de chaque aile du bâtiment.



La véranda, vue de l'aile des filles, avec ses bancs et ses vitraux et au fond l'accès à l'aile des garçons.

Lorsqu'une fille, aperçue à l'occasion d'une fête ou dans la cour, plaisait à l'un d'entre nous, il en informait l'un des frères qui à son tour en parlait à sa sœur qui rapportait ensuite au frère la réponse de l'intéressée et le frère, finalement, en faisait part à l'initiateur du premier message.

Il était de notoriété publique que Pierre DAMM sortait avec Rose-Marie. Ni les punitions infligées par Edmond JOST, ni la vigilance des éducatrices chez les filles, ni les menaces de François BECK n'empêchèrent les deux amoureux de se voir.

Ils furent en quelque sorte les pionniers de la désobéissance et les précurseurs d'idylles qui trouvaient leur concrétisation, le soir, dans les cabines de bain individuelles du sous-sol.

Les filles y accédaient par leur aile et nous par la nôtre ; chaque couple s'enfermait dans une cabine ; nous discussions à voix basse, nous flirtions et nous nous embrassions sans attouchement sexuel.

François BECK effectuait régulièrement sa tournée d'inspection, un énorme trousseau de clefs à la main. Le bruit des clefs qui s'entrechoquaient lorsqu'il marchait nous alertait de son approche. Nous observions alors le plus grand silence jusqu'à ce qu'il fut passé par le couloir jouxtant les cabines et sorti de l'espace des bains-douches.

Un soir, il perçut vraisemblablement un bruit, une respiration ou un toussotement. Il alerta Tante Anne. Elle prit position au pied de l'escalier qui conduisait au rez-de-chaussée, côté filles.

François BECK fit de même, côté garçons.

Lorsque les uns et les autres nous nous quittâmes pour rejoindre nos groupes respectifs, nous nous trouvâmes nez à nez avec les éducateurs-chefs.

François BECK réunit les 5 garçons dans son bureau et voulut savoir qui était avec qui.

J'étais avec Denise FUSS, les autres désignèrent tous leurs « compagnes » du jour.

Pour la fête de Noël suivante, nous décidâmes, Bernard RUDLOFF, Claude ZIMMER et moi-même d'offrir un jupon blanc apprêté et ample avec des incrustations de broderies, respectivement à Sonia BUTSCHER, Jacqueline SCHWUTTGE et Denise FUSS. Elles étaient ravies et fières d'exhiber notre cadeau devant leurs copines. Alors que Sonia et Jacqueline le cachait le soir venu, Denise le plia soigneusement et le déposa au pied de son lit sur un tabouret. Il ne passa pas inaperçu aux yeux de tante Mathilde qui le remit le lendemain à Monsieur JOST.

Il convoqua d'abord Jacqueline pour lui dire : « les filles qui acceptent que des garçons leur offrent des Jupons finissent toutes prostituées » !

Denise fut convoquée peu après par Edmond JOST. Il lui fit savoir qu'elle partirait le même jour pour BENFELD chez un artisan boulanger pour poursuivre son apprentissage.

Je ne la vis pratiquement plus, si ce n'est quelques mois plus tard, lorsque je pus me rendre à Benfeld en train. Je m'aperçus alors que notre flirt n'était pas de l'amour mais qu'il s'inscrivait parmi tous les actes servant à braver l'autorité.

Une fois le goût du fruit défendu passé, l'attrait s'était étiolé pour s'amoinrir et enfin disparaître.

Cependant j'avais noté que les garçons étaient favorisés par rapport aux filles. Nous ne fûmes l'objet d'aucune récrimination ni punition, comme si les comportements machistes de l'époque devaient être transmis par les adultes aux enfants.

Pour Pierre DAMM et Rose-Marie les choses étaient différentes : ils s'aimaient et désiraient vivre ensemble. Pierre avait 17 ans, venait de terminer son apprentissage de peintre et souhaitait une vie différente, en-dehors de la Villa.

Rose-Marie fut enceinte, Edmond JOST furieux et Pierre DAMM heureux.

Ils quittèrent tous les deux le Foyer pour se marier et s'installer dans un appartement. Par la suite, Rose-Marie accoucha d'un fils dont « Diavele » devint le parrain.

La plupart de mes camarades pratiquaient différents sports, de la gymnastique au hand-ball en passant par le basket-ball ou l'athlétisme.

Je ne fus pas accepté dans les équipes qui s'affrontaient à l'occasion de matchs de basket-ball ou de hand-ball. Les autres me disaient que j'étais un « gringalet » ce qui ne me permettait pas de postuler à une place de titulaire dans une équipe.

Il n'y avait aucune méchanceté ni même de moquerie dans leur position. Ils souhaitaient simplement former la meilleure équipe possible pour vaincre les adversaires.

Ils choisissaient donc les plus forts, les plus grands et les plus percutants pour marquer des paniers ou des buts.

Nos « protecteurs » changèrent aussi. Les plus jeunes et faibles se rapprochaient de l'un ou l'autre aîné suffisamment « costaud » pour les défendre en cas d'agression.

Roland SEELIG et Joseph TROMPETER furent les miens, face notamment à Jean HOCHWECKER dont la main et les poings étaient lestes à frapper à la moindre remarque qui ne lui convenait pas.

Le soir, dans le dortoir, je découvris la masturbation, pratiquée et parfois enseignée par les plus âgés, sans aucune connotation homosexuelle.

Je compris à ce moment-là la démarche de mon frère lorsqu'il avait 14 ans, alors qu'à 7 ans je ne pouvais pas la partager.

Monsieur RAHN, professeur au C.R.E.P.S (centre régional d'éducation physique et sportive), où étaient formés tous les futurs professeurs d'éducation physique et sportive dans les écoles, collèges ou lycées, venait régulièrement entraîner les compétiteurs, composer les équipes et arbitrer les matches.

Il organisait également des séances d'agrès ou d'athlétisme pour ceux qui le souhaitaient.

Il animait, par ailleurs, un groupe de filles au sein de la Villa, pour la danse rythmique. C'est là qu'il rencontra, parmi ses « élèves », sa future épouse.

Pendant les week-ends prolongés, les deux André, BURG et OTT organisaient des randonnées cyclistes de Strasbourg à Saverne ou Dabo. Nous y passions une nuit, puis nous retournions, vélos enfourchés, à la Villa.



Départ devant la Villa, pour un week-end à Dabo.

Nous emportons nos effets de rechange, les éducateurs se chargeant de faire livrer en voiture la nourriture et le matériel nécessaire pour le séjour.

Nous fîmes également du canoë-kayak sur l'Ill et le Rhin, des randonnées pédestres dans les Vosges, des sorties baignade au « Krimeri » un affluent de l'Ill.

Le Lycée mixte de Neudorf, plus tard baptisé « lycée Albert SCHWEITZER », m'offrit de fréquenter des camarades, garçons et filles, différents. Ils vivaient tous en famille, dans des appartements ou des maisons cossus ; leur insouciance et leur bonne humeur tranchaient avec la rigueur et l'austérité de la Villa.

Nous venions tous d'horizons scolaires divers puisque l'établissement de Neudorf venait d'ouvrir ses portes pour nous accueillir. Personne ne connaissait personne d'un précédent établissement scolaire ce qui facilita les contacts avec tous puisque les clans ou les groupes d'affinité n'étaient pas encore formés.

La quatrième était une classe d'enseignement général, tout comme la troisième, car les options (A pour dominante littéraire avec latin et grec – B pour dominante littéraire et langues – C pour dominante mathématiques, physique et chimie) n'intervenaient qu'à partir de la seconde.

Les classes ne comptaient guère plus de 25 à 30 élèves alors qu'à Fustel de Coulanges nous étions 42 en cinquième.

Nous découvrîmes une femme « Censeur » de l'établissement ce qui lui valut immédiatement le surnom de « OTIS » par référence à « Madame la Censeur », la plupart des ascenseurs des immeubles de Strasbourg étant construits et installés par la société « OTIS ».

Les bâtiments et le matériel étaient flambant neufs, les espaces extérieurs grands et les salles de cours fonctionnelles à souhait. Tous, professeurs comme élèves, étaient ravis de leur arrivée dans ce nouveau Lycée.

Contrairement à Fustel de Coulanges, nous avions principalement des jeunes professeurs femmes. Nous apprîmes à user de notre séduction pour négocier un renvoi d'interrogation écrite ou la modification d'un sujet de dissertation.

Le professeur d'éducation physique, Monsieur BRUCKNER, nous entraînait au hand-ball et nous fit participer à des tournois interscolaires.

Je fus l'un des meilleurs éléments de l'équipe ce qui me consola de mon insuccès à intégrer une équipe de hand-ball à la « Villa ».

En fait, le « gringalet » du Foyer s'imposait aisément en sport face à des garçons d'un milieu différent, alors qu'à la Villa il figurait parmi les plus faibles, faute d'entraînement dès le plus jeune âge.



Les Handballeurs du Lycée dont moi, accroupi à droite.

En novembre 1960, Robert GEYER, pensionnaire de la Villa, qui souffrait depuis sa naissance d'une malformation cardiaque décéda. Nous fûmes tous conviés à nous rendre à la morgue de l'hôpital civil de Strasbourg pour lui rendre hommage.

Ce fut une épreuve importante pour moi car je ne pouvais pas m'empêcher de me remémorer les circonstances du décès de ma mère et la visite à la morgue de la clinique Sainte-Barbe.

Indépendamment de cela, la perte d'un camarade constituait pour moi une injustice supplémentaire. Je commençai à me demander pourquoi Dieu, réputé juste et bon, pouvait tolérer de tels évènements.

François BECK me demanda d'interpréter le rôle de « Turlupin » pour la soirée de la Saint Nicolas. Méconnaissable et déguisé en diablelotin, chargé de la hotte de l'évêque, j'accompagnai Saint Nicolas dans sa visite aux enfants de moins de 10 ans, réunis dans la salle des fêtes pour la circonstance.

Un âne, animé par 2 camarades dont Jean-Pierre HOFF, recouverts du costume adéquat, l'un debout recouvert de la tête et des pattes avant, l'autre courbé et les jambes dans les pattes arrière, se dandinait aux côtés de Saint Nicolas interprété par Roger VONDEN STEINEN (dit : VONTES).

Je devais impressionner les petits au moyen d'un paquet de verges alors que Saint Nicolas les interrogeait sur leurs résultats scolaires. Je courais à travers la salle de fête en faisant mine de vouloir attraper l'un ou l'autre des « petits » âgés de 5 à 6 ans. Face à leurs cris d'effroi, je rejoignais Saint Nicolas sur la scène et m'installais à sa droite jusqu'à ce qu'il me demande d'aller chercher dans la salle, auprès d'un enfant, son cahier de devoirs. Les cris redoublaient d'intensité à mon approche et l'un d'entre eux me tendait fébrilement son cahier que Saint Nicolas inspectait minutieusement, après que je le lui eus remis.

La soirée se terminait par une distribution générale de friandises et les promesses des enfants : qui d'améliorer sa conduite, qui d'apporter plus de soins à son cahier de devoirs ! En prime, les plus méritants pouvaient monter sur l'âne.

Certains anciens de la Villa, plus jeunes que moi, m'ont raconté comment ils étaient atterrés par Turlupin. Alphonse ZIMMERMANN et René WEBER, ayant appris plus tard que je l'interprétais jadis, me surnomment encore aujourd'hui « Turlupin » lorsque je me rends à la fête annuelle des anciens au mois de mars.



Saint-Nicolas (VONTES), Turlupin (moi) et l'âne (Jean-Pierre HOFF et un comparse) monté par un garçon méritant

Pour Noël, Monsieur ERDMANN nous fit répéter une pièce allégorique dans laquelle un ange, interprété par Sonia BUTSCHER vint apporter du réconfort à une famille de pauvres gens. Roland SEELIG interprétait le père et moi, son fils.

Je me sentais valorisé, utile et fier grâce à mes apparitions sur la scène. Les applaudissements des spectateurs me ravissaient et je percevais, surtout dans les yeux des filles, après la représentation, une forme d'admiration, d'encouragement à leur adresser la parole, d'appel au romantisme et de partage, moi comme acteur, elles comme spectatrices, du même moment de plaisir, d'enthousiasme et de rêve.



Les fêtes de Noël à la Villa, bien qu'animées et divertissantes, m'emplissaient de nostalgie et d'un certain mal-être.

Je ne pouvais m'empêcher de penser à l'absence de ma mère, plus pesante que le reste de l'année.

Cela explique, sans doute, mon appréhension, encore actuelle, à l'approche de cette fête et mon désir de me retrouver seul le soir de Noël.

J'ai surmonté cette mélancolie dès que j'ai moi-même été père et que j'organisais de belles fêtes de Noël, essentiellement pour voir pétiller les yeux de mes enfants devant la magie de Noël et la surprise des cadeaux.

Dès lors qu'ils furent adultes, mon mal-être de la soirée de Noël réapparut avec un désir de solitude prononcé.

Pour le nouvel an, nous allâmes, avec plusieurs camarades, en ville pour acheter différents alcools afin de fêter l'avènement de 1961.

Nous nous rendîmes au « SUMA » de la place Kléber et primes, en petites bouteilles de 25 cl, de la crème de banane, du curaçao, du triple sec, du rhum, de la vodka et du gin.

Revenus à la Villa, nous mélangeâmes tous les alcools dans une cuve en inox, servant habituellement au transport de la nourriture.

Nous bûmes ce mélange pour fêter la nouvelle année. Les effets ne se firent pas attendre. D'abord joyeux, puis euphorique, je sentis le vertige me gagner et la nausée m'envahir....

Fatigué et presque inconscient, je gagnai l'étage du dortoir pour me coucher. La position allongée amplifia les vertiges.

L'estomac ne supporta pas le litre de mélange bu. Je courus vers les toilettes où je ne distinguai plus les lavabos et les cabines équipées d'un WC.

Je vomis à peu près partout dans la pièce. Néanmoins conscient des dégâts causés, je saisis un seau, une serpillière et un balai-brosse pour nettoyer.

Au lieu de frotter le sol, je passai allègrement la serpillière sur les murs. Je finis par me coucher pour m'endormir immédiatement.

Les éducateurs constatèrent l'ampleur des souillures. Curieusement nous ne fûmes pas punis mais simplement obligés, le lendemain, de récurer la pièce des toilettes de fond en comble.

Je jurai que plus jamais je ne me mettrai dans cet état, ce qui explique que toute ma vie j'ai parfaitement maîtrisé la dose d'alcool que je pouvais supporter pour éviter de sombrer dans l'inconscience totale.

Au Lycée, avec quelques camarades de ma classe, garçons et filles, nous formions une « bande » de bons copains : André ANCKLY, Jean-Charles DAHLET, Raymond BLUM, Pierre STEPHAN, Yolande EULER, Marie-Josèphe LAUGNER, Françoise ARROUET, Chantal GRUBER, Colette ORSINI, Francine SCHWOERER et moi représentaient le noyau dur de la bande.

Dans nos échanges et discussions, nous évoquâmes la possibilité de vendre des petits pains au chocolat et des « escargots » (petits pains roulés en spirale avec de la cannelle et des raisins) au Lycée.

Cela permettrait aux élèves de s'approvisionner sur place avec des produits frais, plutôt que d'emporter, dès le matin, leur goûter de 10h et de 15h30.

Nous soumîmes l'idée à « OTIS » qui en référa au Proviseur, Monsieur KOEHL. Désireuse d'être un établissement scolaire d'avant-garde, la direction du Lycée accepta notre suggestion.

Nous proposâmes de créer une coopérative, régie par la loi de 1901.

Les bénéfices de la coopérative seraient investis au profit du Lycée et des élèves dans des activités culturelles ou de loisirs comme la création d'une bibliothèque, l'achat de tables de ping-pong, l'installation d'une cuisine équipée d'une dizaine de cuisinières et de plans de travail pour des cours de cuisine, la création d'un groupe théâtral.

C'est ainsi qu'est née la première coopérative scolaire à Strasbourg.

Je fus chargé de négocier avec un boulanger du quartier le prix d'achat des petits pains de telle sorte que le prix de vente restât inférieur à celui habituellement pratiqué dans les boulangeries, tout en permettant de dégager une marge de l'ordre de 5 centimes par petit pain vendu.

Un référendum fut organisé auprès de tous les élèves sur l'utilité et la pertinence de notre idée. Le résultat du vote conféra une large majorité en sa faveur.

Les statuts de la coopérative furent rédigés et déposés au Greffe du Tribunal. Une assemblée générale élit un bureau chargé de la gérer. Je fus désigné comme secrétaire général.

Nous vendîmes, dans un local surplombant la cour de récréation et initialement destiné aux surveillants, une moyenne de 800 petits pains par jour ce qui représentait un bénéfice de l'ordre de 800 francs par mois.

Progressivement, nous développâmes et finançâmes toutes les activités prévues.

La direction du Lycée fut ravie de cette forme d'autofinancement pour l'achat de matériels pour lesquels elle n'aurait pas obtenu les crédits du Ministère de l'Education Nationale ou des Collectivités Locales.

Le bureau de la coopérative se réunissait tous les trimestres avec Monsieur KOEHL, Proviseur et Mademoiselle FREYD, Censeur. Ils étaient statutairement membre de droit du bureau.

Les ordres du jour étaient centrés sur les recettes de la vente des petits pains, les bénéfices engrangés, les suggestions de dépenses et d'investissements présentées par la direction du Lycée ; l'approbation ou l'ajournement de ces suggestions par le bureau était mis aux voix.

C'est dire que nous disposions d'un pouvoir important sur la trésorerie et les investissements.

Bien entendu, notre position de membre du bureau et la mienne en particulier de secrétaire général et cheville ouvrière de la coopérative, nous conféra, progressivement, quelques avantages en matière de traitement disciplinaire.

Mes incartades ne furent plus réprimées ; je bénéficiai d'une espèce d'immunité dont je n'abusai pas, sans cependant me priver ni de mon franc-parler, ni de l'organisation de certains chahuts.

Je ressentis pour la première fois le pouvoir que pouvait apporter la finance et l'exercice de responsabilités au sein d'un groupe. Je compris que l'autorité devait être naturelle et découler d'une reconnaissance par les autres du travail accompli ainsi que d'une désignation démocratique.

Il fallait alors donner le meilleur de soi pour conserver la confiance et l'adhésion des autres.



L'équipe pédagogique du Lycée mixte de Neudorf en 1961 avec, de gauche à droite à partir du premier rang :

Mme ACKERMANN (mathématiques), Mme DEZALAY (français), Mme CHARROT (anglais), Mr PELLIET (intendant), Mr KOEHL (proviseur), Melle FREYD (Mme « la » censeur « OTIS »), **Mme CAMENEN (histoire-géo)**, Mme BEZU (français), Melle GOUNELLE (surveillante Générale) devenue ensuite Madame KLINE.

Mme SPECHT (allemand), **Melle MONNIER (allemand)**, **Mme SCHMITT (lettres)**, Mme BORNERT, **Melle SCHNORR (anglais)**, Mme HASSOUN (mathématiques), Mme SONNE (allemand), Melle HEINTZ (travaux manuels), Mme MARQUET (intendant), Melle JOOS (français-latin).

Mr KEIFLIN (sport), Mr DE SAINT MER (proviseur-adjoint et anglais), Mr MATHIE (lettres), **Mr WECKMANN (allemand)**, **Mr HAPPEL (lettres)**, Mr VILLEROT (sous-intendant), **Mr MARTIN (mathématiques)**, Mr ARBOGAST (mathématiques), **Mr FISCHBACH (anglais)**, Mr LONGECHAL (lettres).

En gras, les professeurs qui enseignèrent dans ma classe de la quatrième à la seconde. Il faut y ajouter **Mr OSSNER (lettres) et Mr BRUCKNER (sport)**, absents sur la photo.

Je poursuivis l'étude du latin, commencée à Phalsbourg au collège Saint-Antoine, avec comme première langue l'Allemand et l'Anglais en seconde langue. A partir de la seconde, je choisis un cursus littéraire et langues pour lequel j'étais manifestement davantage doué que pour une filière scientifique. Néanmoins, jusqu'à la première, toutes les matières nous étaient enseignées afin de nous administrer une culture générale de bon niveau. Cependant, dans ma filière, nous faisons moins d'heures de mathématiques, de physique et de chimie et plus d'heures de Français et de langues.

L'histoire et la géographie ne m'intéressèrent guère faute de repères réels que mes camarades avaient acquis lors de leurs déplacements pour les vacances ou à l'occasion de discussions familiales.

Mon frère épousa Léonie en 1961. Je fus invité à leur mariage et au déjeuner dans les salons de l'hôtel UNION.

J'eus, aussi bien avant qu'après leur mariage, très peu de contacts avec eux, jusqu'en 1968. Mes neveux sont nés, Frédéric en octobre 1962, Philippe en juillet 1966 sans que je n'en sois avisé.

Le décès de ma mère n'avait pas modifié mon statut d'intrus, au contraire, puisque mon frère m'expliqua un jour qu'une fratrie utérine était moins importante qu'une fratrie issue du père !

C'est la raison pour laquelle il chercha à situer, dès le décès de notre mère, sa sœur Suzanne, ses frères Jean et André (René était sans doute décédé). Il les retrouva et noua avec eux des relations très fraternelles, peut-être pour compenser celles qu'il avait décidé de rompre avec moi !

Compte tenu de nos relations antérieures je ne souffris pas de sa position à mon égard.

Cependant, son union avec Léonie lui apporta la stabilité, un certain nombre de valeurs morales, une famille puisqu'il était accepté par ses beaux-parents, une raison de vivre et le sens des responsabilités.

Les vacances, en juillet 1961, nous conduisirent à Charavines dans l'Isère, à proximité du lac de Paladru, de Voiron et de Grenoble.

Un agriculteur avait accepté de louer à la « Villa » une partie de son terrain, situé en aplomb de sa ferme, au lieu-dit BAVONNE. Le terrain présentait l'avantage de comprendre une petite maisonnette abritant une cuisine rudimentaire équipée d'une cuisinière à charbon.

André BURG étant retenu par des obligations militaires liées à la guerre en Algérie, André OTT et Monsieur RAHN nous encadrèrent pendant ce séjour en camping. Ils étaient assistés de Félix SZEMPRUCH, un ancien de la Villa.

Nous partîmes en train de la gare de Strasbourg avec les tentes, le matériel (vaisselle, casseroles, pelles, bêches etc...) et nos vélos jusqu'à Grenoble. De là, une partie du matériel fut chargé dans une camionnette pour être transporté à Charavines, pendant que nous enfourchâmes nos vélos pour nous rendre sur le lieu de nos vacances via Voiron, distant d'environ 40 km.

Lorsque nous fûmes arrivés sur place, l'agriculteur mit à notre disposition une charrette à foin pour charger tout le matériel. Il fallut ensuite tirer ou pousser la charrette chargée sur un chemin de terre en côte distant d'environ 500 mètres de notre lieu de campement.

Certains de mes camarades, les plus robustes et les plus forts, tiraient la charrette, attelés comme des bœufs, les autres poussaient en agrippant la charrette sur les côtés ou sur l'arrière.

Une fois arrivés à bon port, les éducateurs nous distribuèrent les tâches : certains étaient affectés au creusement du trou et à l'installation des toilettes, d'autres au montage des tentes, d'autres encore au rangement des provisions alimentaires....

Alfred KESSLER, Roland FISCHER et moi furent affectés à la cuisine. J'étais ravi car cela me permettait de dissimuler mon inaptitude à la natation.

En effet, j'étais retenu au campement pour la préparation des repas pendant que les autres se rendaient au lac de Paladru pour s'initier à la voile au moyen de dériveurs légers appelés « vauriens », ou pour nager.

Le sobriquet d'Alfred était « DRECKÂMÉR » ce qui signifie poubelle. Madame OTT avait fourni un gros stock de gaze médicale prédécoupée en carrés (50cm x 50cm) pour filtrer le café. Il s'agissait de l'utiliser comme une sorte de dosette antique, d'y verser le café moulu, de réunir les quatre coins du tissu et de tremper le tout dans une bassine d'eau bouillante jusqu'à obtention du précieux breuvage.

Peu économe, notre cuistot en chef Alfred KESSLER avait épuisé le stock de gaze prévu pour 3 semaines, en moins de huit jours. Et qu'a-t-il trouvé en guise de remplacement ? Sa propre (terme ô combien impropre !) serviette de toilette.

Les WC étaient installées de l'autre côté d'une petite rivière qui les séparait du campement. Une corde accrochée à une branche haute d'un arbre permettait, à la manière de Tarzan, de franchir l'obstacle, surtout lorsque la rivière était en crue suite au déversement des eaux usées de l'usine située en amont.

Selon que la corde était fixée d'un côté ou de l'autre de la rivière, nous savions si les toilettes étaient occupées ou non.

La ferme, située en contrebas du campement, nous fournissait en lait et en œufs. Il nous arrivait de « chaparder » des œufs que nous gobions sur place dans la grange de la ferme, cachés au milieu des bottes de foin : plainte du paysan auprès du chef du camp, André OTT - Evaluation de la perte - Paiement immédiat - Enquête et identification des criminels – Sanction. Cette dernière tomba sous la forme du remboursement des sommes dues, par retenue sur l'argent de poche hebdomadaire jusqu'à extinction de la dette. André Burg, revenu d'Algérie la guerre finie, récupéra pendant des semaines et des semaines les prélèvements prévus sans rien connaître de l'histoire initiale !



De gauche à droite, Félix SZEMPRUCH, Monsieur RAHN et André OTT devant le campement de Charavines.

Pendant le séjour, il fut décidé de nous rendre à Chamrousse à vélo. Chamrousse était situé à la pointe du massif de Belledonne à 1650 mètres d'altitude et distante d'environ 70 km de Charavines.

Nous devions y séjourner dans une auberge de jeunesse et effectuer à pied l'ascension de « la Croix de Belledonne », avec une étape nocturne dans un refuge de montagne, au col de « LA PRA ».

La route, sinueuse et grimpante dès Grenoble, obligea nombre d'entre nous à mettre pied à terre et à marcher en poussant nos vélos.

Arrivés à Saint Martin d'Uriage, Bernard RUDLOFF et moi fûmes inspirés par le va et vient des camions chargés de gravier qui montaient à Chamrousse pour desservir des chantiers de construction.

Nous fîmes de l'auto-stop. Un camion s'arrêta et nous chargea dans sa benne avec nos vélos.

Nous arrivâmes les premiers à Chamrousse, frais et dispos.

Les éducateurs s'aperçurent, bien sûr, de notre « subterfuge ». Ils nous sermonnèrent vertement en présence de nos camarades, nous accusant d'avoir « triché » et de nous être désolidarisés du groupe.

La plupart de nos camarades nous félicitèrent de notre ingéniosité et regrettèrent de n'avoir pas eu la même idée !

L'ascension à pieds débuta le lendemain matin. Nous fûmes chargés de sacs à dos, équipés de chaussures de marche pour gravir la montagne par des sentiers escarpés.

Nous arrivâmes le soir au refuge de « La Pra », exténués mais fiers d'avoir accompli « un exploit » !

Nous dînâmes de tripes en conserve ramenées dans nos sacs à dos et nous nous couchâmes pour reprendre des forces afin d'affronter le lendemain « la Croix de Belledonne », point culminant à 2926 mètres.

Nous fûmes tous réveillés la nuit par des nausées dues, soit à une indigestion liée à l'altitude, soit à une intoxication alimentaire en provenance des boîtes de tripes.

Après avoir vomi, nous nous recouchâmes. Le lendemain matin nous étions plus ou moins « vaseux » pour reprendre notre pérégrination, mais les éducateurs ne nous accordèrent aucun répit. Il nous fallut poursuivre notre marche jusqu'au but.

Cela en valait la peine : la vue du paysage du sommet de « la Croix de Belledonne » nous remit, si je puis dire, les tripes à l'endroit !



De gauche à droite Alfred KESSLER, Maurice CHOUICHA et moi, pendant les vacances en Isère.

.....

Les apprentis de la Villa avaient créé une association intitulée « U.S.O.N » (Union Sportive de l'Orphelinat de Neudorf). Le président en était Roland SEELIG, lorsque je suis arrivé dans le groupe. Plus tard Jean-Pierre HOFF fut élu à la présidence.

L'existence de l'U.S.O.N permettait aux équipes, notamment en hand-ball, d'organiser des tournois ou des matchs amicaux contre les clubs sportifs du département. Le leader du championnat d'Alsace était « l'A.S.P.T.T » dont l'entraîneur, Robert DEMUSSY, capitaine dans l'armée, puisait dans le vivier de l'U.S.O.N pour renforcer son équipe, lorsque les joueurs quittaient la Villa pour s'installer après leur apprentissage ou leurs études.

Ce fut le cas pour Claude ZIMMER, Francis SEILER, René ZIMMER, Roland SEELIG, Bruno TERRIN (gardien de but) et quelques autres.

Les maillots des joueurs étaient flockés avec l'écusson du club de la Villa.

De nombreux tournois amicaux furent organisés par Monsieur RAHN sur le terrain de hand-ball de la Villa.



Je n'aurais jamais connu tout cela si ma mère n'était pas décédée. Est-ce à dire que j'étais satisfait de cette situation ? La réponse est non.

Mais j'étais devenu un adolescent libre, décideur de son avenir, confronté à la vie en collectivité, observateur de ses semblables et ouvert sur un monde différent de celui, exclusif, des ecclésiastiques. Je savais, à la rentrée scolaire de 1961, que je ne serai pas prêtre.

Il me manquait néanmoins la possibilité de communiquer de visu avec ma mère, de lui demander conseils ou recommandations.

Ce regret fut ensuite présent tout au long de ma vie : j'aurais aimé pouvoir l'interroger sur les personnalités de mes grands-parents, sur sa relation avec mon père, sur son exode en Dordogne pendant la guerre ou encore sur les raisons du suicide de ses deux maris et de l'abandon d'André HUGEL....

Etait-ce pour expier ses fautes qu'elle avait décidé de vouer son plus jeune fils à Dieu ?

Il m'est arrivé plus tard, et il m'arrive encore, surtout dans l'adversité ou à la suite d'une situation inextricable, de m'adresser à elle pour lui demander son aide et lui rappeler sa promesse de ne pas me laisser tomber.

Je sais que je formule à la fois mes prières et ses réponses mais cela me fait du bien et j'éprouve alors le sentiment qu'elle est toujours près de moi et qu'elle ne nous a jamais quitté.

Cette foi est davantage ancrée en moi que celle en Dieu, plus lointaine et plus abstraite. Je ne demande jamais rien à Dieu mais à ma mère, persuadé qu'elle me connaît mieux que lui et qu'elle fera tout son possible pour exaucer mes prières.

A la rentrée scolaire de septembre 1961 je fréquentai la troisième au Lycée de Neudorf. Je fus ravi de retrouver mes camarades de classe.

Jean-Pierre HOFF, qui avait rejoint le groupe des apprentis, en provenance d'abord du « Logis », puis de « Chez Nous » entra en quatrième. Nous fîmes quotidiennement le chemin ensemble.

Je devins le confident de Jean-Pierre, profondément perturbé sur le plan affectif et en recherche permanente d'amour. Nos conversations quotidiennes ainsi que l'affection que lui prodiguaient certains professeurs féminins lui permirent de compenser l'absence de ses parents. Mademoiselle GOUNELLE et Mademoiselle SCHNORR l'invitèrent chez elles et lui confièrent des responsabilités pour le valoriser. Il fut chef de classe et chargé de diverses tâches d'assistance qui lui permirent de s'affirmer et de se sentir utile et investi de missions « supérieures ». Il participa également aux activités de la coopérative scolaire.

Quand il quitta le lycée, il rejoignit son parrain à AIX-EN-PROVENCE pour suivre les cours de la faculté de Sociologie. Il obtint son diplôme et revint à Strasbourg. Il épousa Martine, une auxiliaire de service de la « Villa ». François BECK, à présent Directeur, l'intégra au comité de l'association des anciens. Il devint également entraîneur des équipes de hand-ball de la « Villa ».

Il était revenu d'AIX-EN-PROVENCE complètement dépendant de l'alcool et trouva un poste de garçon de courses à l'hôpital civil de Strasbourg. Il suivit plusieurs cures de désintoxication sans grand effet sur son état.

Il mourut en 1997 à l'âge de 50 ans.

Il avait été victime de son abandon par ses parents. La souffrance qui résultait de son état de pupille de la DASS ne s'estompa jamais et le conduisit à une déchéance dont il n'était en rien responsable, en dépit des marques d'attention dont il bénéficiait de la part de son entourage tant au lycée qu'à la « Villa ». Il lui manquait quelqu'un à qui il pouvait dire « maman ».

La coopérative avait engrangé des bénéfices l'année scolaire précédente. Il était temps maintenant de les investir.

Nous créâmes un groupe théâtral animé par Melle JOOS, professeur de Français. Nous décidâmes d'organiser une fête de fin d'année scolaire en juin 1962 pour tous les élèves du Lycée, leurs parents et amis.

Il nous fallait préparer, dès la rentrée de 1961, un spectacle à la hauteur de l'évènement.

Melle JOOS nous orienta vers la représentation d'une farce de Molière « La Jalousie du Barbouillé ». D'autres élèves formèrent un groupe vocal et instrumental et préparèrent un répertoire à produire lors de la fête. D'autres encore travaillèrent des sketches humoristiques.

Melle JOOS me confia le rôle du « docteur » dans « la Jalousie du Barbouillé ».

La scène la plus cocasse fut celle où le Barbouillé propose de l'argent au docteur qui lui répond :

« LE DOCTEUR (troussant sa robe derrière son cul).-Tu me prends donc pour un homme à qui l'argent fait tout faire, pour un homme attaché à l'intérêt, pour une âme mercenaire ? Sache, mon ami, que quand tu me donnerais une bourse pleine de pistoles, et que cette bourse serait dans une riche boîte, cette boîte dans un étui précieux, cet étui dans un coffret admirable, ce coffret dans un cabinet curieux, ce cabinet dans une chambre magnifique, cette chambre dans un appartement agréable, cet appartement dans un château pompeux, ce château dans une citadelle incomparable, cette citadelle dans une ville célèbre, cette ville dans une île fertile, cette île dans une province opulente, cette province dans une monarchie florissante, cette monarchie dans tout le monde ; et que tu me donnerais le monde où serait cette monarchie florissante, où serait cette province opulente, où serait cette île fertile, où serait cette ville célèbre, où serait cette citadelle

incomparable, où serait ce château pompeux, où serait cet appartement agréable, où serait cette chambre magnifique, où serait ce cabinet curieux, où serait ce coffret admirable, où serait cet étui précieux, où serait cette riche boîte dans laquelle serait enfermée la bourse pleine de pistoles, que je me soucierais aussi peu de ton argent et de toi que de cela. **(Le docteur remonte encore sa robe et lui montre son cul) »**

Je fus surpris de la rapidité avec laquelle j'appris cette tirade ainsi que de l'aisance et du plaisir éprouvés à la jouer. Le rôle du docteur, provocateur et impudique, me permit d'exprimer en public ce qui était enfoui dans le plus profond de mon être sans que je ne puisse l'exprimer soit par timidité, soit par respect des convenances. La fête se déroula au foyer protestant de la rue du Lazaret et rencontra un franc succès, en présence de l'Inspecteur d'Académie, des représentants de la Mairie, des parents d'élèves.

Nous achetâmes des livres pour alimenter la bibliothèque, 2 tables de ping-pong et équipâmes un local de cuisine avec 10 cuisinières indépendantes.

Des formations de cuisine mixtes, garçons et filles, furent organisées après les cours et animées par un professeur. La première recette que nous dûmes préparer fut un rôti de porc aux pruneaux.

Les tables de ping-pong furent installées sous le préau et permirent à tous les élèves de s'initier à ce sport.

Madame DAHLET, la mère de Jean-Charles, arriva au Lycée pour donner des cours d'Italien à ceux qui avaient choisi cette deuxième langue.

Sans doute informée par son fils de ma situation familiale, elle se prit d'affection pour moi et m'invita à plusieurs reprises à son domicile. Edmond JOST ne se fit pas prier pour donner son accord. Il encourageait tout ce qui favorisait l'insertion d'un jeune dans une vie sociale et affective équilibrée.

Monsieur DAHLET était cadre supérieur à l'office des HLM de Strasbourg. La famille résidait rue Ohmacht, à proximité du parc des Contades, dans un grand appartement, meublé bourgeoisement avec goût.

Jean-Charles avait deux sœurs plus âgées que nous, avenantes et jolies.

Je fus séduit par l'harmonie générale qui se dégagait de ce lieu où tout incitait à se pâmer et à rêver.

Jean-Charles m'invita à passer une nuit à son domicile après que sa mère nous eut emmenés voir une représentation au Théâtre National de Strasbourg.

Sa chambre, située à l'arrière du bâtiment, donnait sur une cour carrée entourée d'autres immeubles. Nous distinguons, au loin dans l'immeuble de l'autre côté de la cour et au même étage, une chambre avec une lumière tamisée.

Jean-Charles alla chercher le fusil à lunette déchargé de son père.

Nous pûmes voir, grâce à la lunette, un jeune couple se livrer, tous deux nus, à une course poursuite autour du lit.

Nous nous amusâmes un bon moment à viser au moyen de la mire située dans la lunette du fusil, toutes les parties du corps de l'homme et de la femme, ponctuant ce jeu par des : « j'ai touché ses fesses » ou « je lui ai percé le sein » ou encore « j'ai raté son cœur ».

Yolande EULER m'invita un après-midi chez elle. J'y fis la connaissance de ses parents et de son frère aîné. Son père était professeur de pâtisserie à l'Ecole Hôtelière de Strasbourg.

Il me proposa de l'accompagner lorsqu'il effectuait des « extras » chez des particuliers.

Il offrait, à l'occasion d'un baptême, d'une communion ou d'un mariage, de fournir « clefs en mains » des propositions de menus, de dresser la liste des ingrédients nécessaires et de la vaisselle, de faire les préparatifs culinaires la veille du repas et le jour même d'officier en cuisine comme le ferait un chef professionnel.

Il souhaitait, afin de compléter sa prestation, être assisté d'un aide pour la préparation de la table et le service des convives le jour « J ».

J'acceptai d'être cet aide moyennant une rétribution que je laissai à son appréciation et qu'il se chargea d'inclure dans le prix de la prestation globale.

Il me prêta un nœud papillon noir et une veste blanche de serveur. Nous collaborâmes ainsi pendant toute l'année scolaire à ma grande satisfaction, car j'apprenais comment organiser un repas et je touchais, sans aucune retenue, une centaine de francs par journée d'activité, ce qui représentait une somme énorme pour ma « trésorerie ».

Dans cette période de ma vie, je commençai à m'intéresser à la poésie, stimulé sans doute par la lecture des « fleurs du mal » de Baudelaire et par la découverte de Jacques PREVERT dont François BECK me fit réciter « L'oiseau » sur la scène, à la « Villa », lors de la fête des Anciens. J'écrivis mes deux premiers poèmes qui tentaient d'extérioriser les sentiments ou les pensées qui étaient enfouis en moi.

En voici le texte :

Il y en a qui....

Il y en a qui crèvent chaque matin,
Et d'autres qui se lèvent, entourés de satin ;
Il y en a qui tuent,
D'autres qui meurent au combat ;
Il y en a qui sont nus,
Et d'autres qui sont gras.
Et puis il y en a
Qui ne le savent pas.

Il y en a qui pleurent, sans s'arrêter,
Et d'autres qui se meurent sans pouvoir pleurer ;
Il y a des enfants
Que l'on abandonne au froid,
Il y a des parents
Qui s'en lavent les doigts.
Et puis il y en a
Qui ne le savent pas.

Il y en a qui crachent sur les mourants,
Et d'autres qui s'arrachent les yeux en se battant ;
Il y a des amants
Qui voudraient tant oublier
Que c'est dans une mare de sang
Que leur amour est né.
Et puis il y en a
Qui ne le savent pas.

Il y en a qui rêvent, sans se soucier
Des bombes qui achèvent et qui vont tout raser ;
Il y a des soldats
Qui veulent rentrer chez eux,
Pour étreindre de leurs bras,
Leurs femmes au coin du feu.
Et puis il y en a
Qui ne le savent pas.

Guerre

Sur les champs de blé,
Dans les larges vallées,
Le ciel s'obscurcit
Sous les coups du fusil ;
La terre crie sous les pas,
Le vent hurle à la mort ;
On entend le fracas
De l'arbre qui se tord.

L'enfant innocent
Demande à ses parents :
« Pourquoi tant de bruit ?
Pourquoi cette furie ? »
Le dieu de la guerre
S'éveille en chantant
Et couvre la terre
De sa mare de sang.

Rouges sont les blés
Et fleuves les vallées ;
Le canon a pris
La relève du fusil.
L'enfant voit ces horreurs
Sans pouvoir expliquer
Pourquoi tous ces gens meurent
Pour le mot « liberté ».

La loi est sacrée :
Pour vivre il faut tuer ;
On n'épargne rien,
On crève les yeux des chiens.
Les râles des mourants
S'élèvent dans la nuit,
Se perdent dans le vent.
Personne n'a d'amis.

L'enfant a grandi ;
Il se souvient et rit
D'avoir eu si peur
Lors de toutes ces horreurs.
Aujourd'hui c'est son tour ;
Il tue aussi ses frères,
Sans penser à l'amour
Qui doit régner sur terre.

J'appréciai ce mode d'expression qui me permettait de ne pas m'exposer, comme si les séquelles de ma timidité d'enfant, toujours présente, m'empêchaient de parler. Je constatai également qu'il m'était plus aisé de m'exprimer par écrit contrairement à la communication orale, difficile pour

trouver spontanément les mots justes et parfois maladroite ou travestie par ses propres émotions ou l'attitude des interlocuteurs.

Je persévérerai par la suite pour finalement écrire une bonne centaine de poèmes jusqu'en 2006.

André OTT quitta ses fonctions d'éducateur à la Villa, peu avant la rentrée scolaire en septembre 1961, muni de ses diplômes d'éducateur spécialisé et de psychologue, qu'il avait préparés tout en étant en poste à la Villa.

Il fut affecté au Centre d'Observation de la Ferme à Mulhouse.

Un dénommé STEYER avait été recruté un peu avant son départ pour le remplacer, mais il ne resta pas très longtemps, de sorte que je ne dispose d'aucun souvenir précis le concernant.

Vinrent ensuite, au début de l'année 1962, Robert GROSSMANN et Jean-Marie HUBELE. Le premier était étudiant en lettres anciennes à la faculté de Strasbourg, le second étudiait la sociologie.

Ils étaient jeunes, dynamiques et découvrirent sans doute, tout comme nous, les avantages et les inconvénients de la vie en collectivité.

Je suis rétrospectivement admiratif de la manière dont ils se sont acquittés d'une fonction pour laquelle ils n'étaient pas préparés ni formés, sauf par André BURG qui réussit la prouesse de leur faire revêtir le costume d'éducateur avec le respect qui y est attaché.

Lorsqu'ils étaient de service, nous ne percevions que très peu de différence avec les méthodes d'André BURG.

Robert GROSSMANN était engagé en politique et membre de l'U.N.R (Union pour la Nouvelle République), le parti qui soutenait l'action du Président de la République depuis le 8 janvier 1959, le Général De Gaulle.

Sans nous intoxiquer, il nous parlait d'André Malraux, communiste à 20 ans et Gaulliste à 40, de Michel Debré Premier Ministre depuis le 9 janvier 1959 et père de la nouvelle Constitution, de l'utilité de la décolonisation, des notions d'indépendance de la France, de sa grandeur, de sa tradition d'accueil, du destin de De Gaulle, héros de la dernière guerre. Il nous expliquait, avec beaucoup de pédagogie comme un professeur d'histoire, le contenu du discours de Bayeux le 16 juin 1946 dans lequel De Gaulle a exposé les fondements de la Vème République, à savoir un parlement bicaméral et un pouvoir exécutif procédant directement du Chef de l'Etat.

Sa présentation était séduisante, animée, pleine de bon sens, avec, comme point d'exergue que « le seul combat qui vaille est celui pour l'homme ».

Comment ne pas adhérer à un tel idéal ? La seule réserve résiduelle du complot ourdi par De Gaulle à l'encontre de Leclerc, inventée par ma mère, ne me paraissait pas suffisante face au poids de l'Histoire.

C'est ainsi que je devins « Gaulliste », après avoir lu, suite à la recommandation de Robert GROSSMANN, les Mémoires de guerre du Général De Gaulle constitués de trois ouvrages : « l'Appel » couvrant la période de 1940 à 1942, rédigé en 1954, « l'Unité » celle de 1942 à 1944, rédigé en 1956 et « le Salut » celle de 1944 à 1946, rédigé en 1959.

Il incarnait la France, surtout lorsque le Maréchal Pétain signa, avec Hitler, l'armistice en 1940 et accepta que la moitié du pays fût occupé. Pour De Gaulle, le gouvernement de Vichy n'avait aucune légitimité et représentait l'abandon de la France et l'asservissement à l'ennemi. Il refusa cette capitulation et exhorta tous les Français à prendre les armes contre l'occupant, dans son Appel du 18 juin 1940 retransmis par la B.B.C à Londres, et dont l'affiche éditée à la suite de son intervention commença par ces mots : « La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre ! ».

Je fus séduit par son passé de « résistant » et son opposition à Pétain. Je retrouvai des analogies avec ma propre « insoumission » lorsque j'estimais que telle ou telle décision des dirigeants de la Villa n'était pas juste ou lorsque Claude PERROT nous terrorisait.

Stéphane HESSEL, 93 ans, appela cela, en octobre 2010 : « Indignez-vous ! » et en a fait un livre. Il n'a rien inventé ! L'indignation est saine lorsqu'il s'agit de lutter pour la liberté ou l'honneur ou encore contre une injustice avérée. Elle est stérile et incompréhensible si elle consiste simplement à contester, par jeu ou par bravade, une autorité ou une institution. Dans ce cas, elle peut conduire facilement à l'anarchie ou, comme aurait dit De Gaulle, « à la chienlit » !

Georges POMPIDOU avait succédé, à partir du 14 avril 1962, comme Premier Ministre, à Michel DEBRE qui avait accompli sa mission de décolonisation à l'égard de l'Algérie, vraisemblablement contre son gré car il était un fervent défenseur de l'Algérie Française.

POMPIDOU occupa son poste de manière continue et modernisa le pays, jusqu'au 10 juillet 1968, après avoir eu raison de la « révolution de mai 68 ».

Maurice COUVE DE MURVILLE lui succéda pour engager le volet social et décentralisateur de la politique gaullienne.

Ainsi De GAULLE changeait de Premier Ministre à chaque étape importante de son action. Il choisissait celui qui lui semblait être le plus compétent et le plus armé pour conduire la nouvelle étape.

Vers le mois d'avril 1962, à l'approche de la fin de l'année scolaire, Edmond JOST me convoqua dans son bureau.

Il m'expliqua que j'avais beaucoup mûri, que de ce fait ma place n'était plus parmi mes camarades pour les vacances de juillet à Charavines et qu'il souhaitait que je découvre « la vraie vie ».

Il m'indiqua que je devais trouver un travail pour la période d'été en juillet-août 1962.

Je ne compris pas immédiatement sa démarche. Était-ce une punition pour quelques actes d'indiscipline collective ? Dans ce cas, pourquoi étais-je le seul puni ? Pourquoi voulait-il me soustraire à la compagnie de mes camarades pendant les vacances ?

C'est sans réponses à ces questions que je me mis à consulter les annonces d'offres d'emploi dans « Les Dernières Nouvelles d'Alsace ».

Je retins deux d'entre elles : l'une proposée par l'entreprise de travaux publics KLAUTH qui recherchait des « tâcherons » pour creuser les tranchées et poser les câbles électriques dans des lotissements neufs de Schiltigheim et Bischheim ; l'autre offre venait de Suisse où la Famille SUTTER, propriétaire d'un hôtel-restaurant, recherchait un serveur saisonnier pour le restaurant.

Je postulai finalement aux deux offres. L'entreprise KLAUTH accepta de me recruter immédiatement pour les jeudis et les samedis de chaque semaine ainsi que pour les vacances de Pâques.

La famille SUTTER m'offrit de travailler comme serveur en juillet et août 1962, grâce aux références fictives que j'avais fournies et fort de mon expérience acquise avec Monsieur EULER.

Je demandai à voir Monsieur JOST pour lui faire part du fruit de mes recherches. Il me félicita du succès obtenu auprès des employeurs et m'encouragea à accepter les deux propositions et principalement celle de la famille SUTTER qu'il connaissait pour avoir séjourné, plusieurs fois pendant les vacances, à l'hôtel-restaurant Bären de Kiental.

Je confirmai donc mon accord aux deux entreprises et débutai le jeudi suivant chez KLAUTH.

A la fin de ma première journée de travail j'étais éreinté. Creuser une galerie de 70 cm de profondeur et de 50 cm de largeur avec une pioche, puis retirer au fur et à mesure la terre au moyen d'une pelle, la charger dans une brouette et vider la brouette à proximité d'un camion benne qui la récupérait, était loin d'être une sinécure et avait entraîné l'apparition d'énormes ampoules dans le creux de mes mains.

Mais l'accueil que me réservèrent mes collègues de travail, pour la plupart Algériens, m'a fait oublier la souffrance physique.

Ils partageaient, avec moi, leurs « gamelles » préparées par leurs épouses, ils me racontaient des blagues savoureuses, me considéraient comme l'un des leurs et m'apprirent comment improviser un barbecue avec du matériel de chantier.

Je goûtai pour la première fois des merguez et ils m'invitèrent dans un « bunker » de la forêt du Neuhof, pour partager un méchoui mémorable.

Cette première expérience de vie active de 3 mois fut, au final et en dépit de la fatigue physique, très enrichissante, notamment sur le plan des contacts humains.

Je passai avec succès les épreuves du B.E.P.C (Brevet d'Etudes du Premier Cycle du Second Degré) fin juin 1962.

Mon arrivée à Kiental, début juillet 1962, constitua une nouvelle découverte : je fus logé dans une chambre située dans un chalet en bois et réservé au personnel saisonnier de l'hôtel qui se trouvait juste en face du chalet.

La chambre était notamment garnie d'une cuvette en faïence et d'un broc à eau pour la toilette. Elle avait une allure de début du siècle comme si le temps s'était arrêté depuis longtemps.

Madame Irma SUTTER, âgée d'environ 75 ans, dirigeait la maison d'une main de maître. Son fils était en cuisine et sa belle-fille officiait au bar et au restaurant.

Elle avait embauché, en même temps que moi et pour la saison d'été deux femmes de chambre Italiennes, un aide cuisinier Suisse, un homme à tout-faire Italien et une jeune-fille Suisse pour garder les 2 enfants de sa belle-fille pendant la journée.

Les clients de la saison étaient principalement des « pensionnaires » qui séjournaient et prenaient leurs repas à l'hôtel, sur une période allant de 15 jours à 1 mois.



En tenue de serveur en Suisse.

Je dépendais directement de Madame SUTTER (la belle-fille) qui m'expliqua mon programme de travail :

6h : lever et toilette puis à 6h30 petit-déjeuner du personnel à la cuisine.

7h : ramassage des chaussures des clients devant les portes des chambres, marquage à la craie des semelles pour les identifier, cirage des chaussures et remise en place devant les chambres. Je partageai cette tâche avec l'aide cuisinier.

8h : début du service du petit-déjeuner pour les clients jusqu'à 10h30.

10h30 : balayage de la salle à manger et mise en place des couverts pour le déjeuner. Vérification des salières, poivrières et moutardiers.

11h30 : déjeuner du personnel à la cuisine.

12h15 : service du déjeuner pour les clients jusqu'à 14h.

14h : balayage de la salle à manger et nettoyage des chaises et de l'argenterie.

15h30 à 17h30 : repos

17h30 : remplacement des nappes et mise en place des couverts pour le dîner.

18h30 : dîner du personnel à la cuisine.

19h : service du dîner aux clients jusqu'à 21h, puis service au bar jusqu'à 23h.

Cela représentait 13 heures de travail effectif par jour si l'on défalque le temps du déjeuner et du dîner du personnel ainsi que le temps de repos. J'avais également droit à un jour de congé par semaine fixé au mardi. Grâce à cette journée de congé je ne travaillais réellement que 78 heures par semaine !

J'étais payé 700 francs suisses par mois, nourri et logé. Il s'y ajoutait les pourboires d'environ 300 francs par mois. Ces 1.000 francs représentaient une fortune pour moi, comparés à mes 15 francs d'argent de poche par mois à la Villa !

Edmond JOST me fit la surprise de venir séjourner quelques jours à l'hôtel, avec son épouse, au milieu d'autres clients Alsaciens. Il apprécia ma capacité à m'acquitter de mes tâches et particulièrement le zèle que je déployai pour satisfaire tous les désirs des clients. Il me gratifia d'un généreux pourboire de 100 francs à son départ. Cela correspondait au pourboire moyen d'un client qui séjournait 1 mois.



Devant l'hôtel Bären à Kiental, un jour de congé. Premier à partir de la gauche avec une femme de chambre, la baby-sitter Suisse et Luigi l'homme à tout-faire.

Je décidai d'investir une bonne partie de mes gains dans des déplacements, tous les mardi, pour découvrir du pays pendant ma journée de congé : ascension du Niessen en téléphérique, tour du lac de Thun en bateau et visite d'Interlaken, atteinte de la Jungfrau en train à crémaillère, découverte de Kandersteg, de Griesalp, de Spiez, voyage en train, le « Blauepfeil » (la flèche bleue) jusqu'à Stresa en Italie et visite des îles Borromées que je connaissais déjà de nom grâce au jeu « quitte ou double » !

A mon retour, je transitai par Berne pour m'acheter, moins cher qu'en France, des vêtements pour la prochaine rentrée scolaire.

L'argent gagné me procurait un sentiment d'égalité par rapport à ceux qui vivaient dans un cadre familial normal, une sensation de liberté et d'indépendance, la conviction que l'argent était un moyen de traverser la vie de façon plus confortable que si l'on était démuné. Je trouvais que l'adage « l'argent ne fait pas le bonheur » constituait une contre-vérité, car sans argent, impossible de trouver sa place dans la société dont la valeur fondamentale, déjà en ce temps-là, était la consommation.

Je fis part à Edmond JOST de cette expérience et de ces conclusions lorsqu'il m'interrogea. Il me répondit qu'il était ravi de constater à quel point j'avais appris beaucoup de choses en peu de temps.

Je compris à ce moment-là les raisons profondes de sa volonté de me voir travailler. Il avait décelé un potentiel et souhaité que je retrouve ma véritable place au sein de la société. Le foyer Charles Frey était un cadre trop exigu par rapport à ma vie d'avant le décès de ma mère. Je lui fus reconnaissant de sa décision. Elle m'avait permis d'éliminer le complexe de « l'orphelin ».

Madame SUTTER, interrogée par Monsieur JOST, avait été satisfaite de mon travail et avait exprimé le désir de me voir revenir pour les vacances de Noël. L'hôtel accueillait en hiver des lycéens Français en stage de ski. Je donnai mon accord que Monsieur JOST transmet.

Je fus interrogé longuement par mes camarades de la Villa sur cette expérience et je leur racontai, avec moult détails, tout ce que j'avais découvert, notamment pendant mes jours de congé.

Eux me racontèrent également leur séjour à Charavines avec Robert GROSSMANN et Jean-Marie HUBELE. Il n'y avait rien que je ne sache déjà, tellement, d'une année à l'autre, les activités étaient identiques.



De gauche à droite, Robert GROSSMANN et Jean-Marie HUBELE, devant le campement de Charavines.

A la rentrée de 1962 j'entrai en seconde au lycée mixte et retrouvai avec plaisir mes camarades de classe. Malheureusement, pas tous car nous étions éclatés en fonction de l'option choisie par chacun. Néanmoins André ANCKLY, Yolande EULER, Francine SCHWOERER, Pierre STEPHAN et Françoise ARROUET avaient, comme moi, choisi l'option B (littéraire) et se trouvaient de ce fait dans ma classe. Les autres avaient choisi l'option A (littéraire avec grec et latin) ou C (scientifique). Ils fréquentaient de ce fait des cours distincts mais les cours de Français étaient communs à tous de sorte que nous nous voyions régulièrement.

Sous la férule de Mademoiselle JOOS, nous préparâmes la représentation de « TOPAZE » de Marcel PAGNOL. La pièce met en scène un maître d'école scrupuleux qui se fait licencier par son directeur pour avoir refusé de favoriser un élève. Il se lance ensuite dans les affaires, avec 2 acolytes et découvre un monde auquel il n'était pas préparé.

J'assistai toujours Monsieur EULER pour le service des clients certains week-ends, fort des progrès accomplis grâce à mon séjour à KIENTAL.

André BURG quitta à son tour la Villa, fin août 1962, pour occuper le poste de Délégué à la Protection de l'Enfance au département du Bas-Rhin, après avoir préparé son diplôme d'éducateur spécialisé entre 1954 et 1956, tout en travaillant à la Villa. Il obtint le diplôme en février 1957.

Pour le remplacer, nous vîmes arriver Monsieur RANDRIAMANDIMBI, un étudiant en théologie d'origine Malgache, Robert GROSSMANN et Jean-Marie HUBELE le pilotant tant bien que mal dans ses fonctions d'éducateur pour lesquelles il n'avait reçu aucune formation.

Pour les vacances de Noël 1962, je retournai travailler à Kiental. Un groupe d'une trentaine de lycéens parisiens y était en pension complète.

Parmi eux, une jeune-fille de 14 ans, Evelyne SESIA, vint spontanément me donner un coup de main le soir après le dîner pour la mise en place du petit déjeuner du lendemain. Nous discutâmes, confrontâmes nos opinions sur des sujets divers comme la littérature, la poésie ou les choses de la vie.

Nous partageâmes beaucoup de points de vue, sentimes des affinités, appreciâmes d'être ensemble, avant de nous quitter à la fin des vacances sans avoir échangé un seul baiser, mais en nous promettant de nous revoir et, en attendant, de nourrir un échange de correspondance.

J'appréciai de travailler pour Noël et d'échapper ainsi à la fête de la Villa. Ma mélancolie était atténuée grâce à une occupation professionnelle et à mon absence d'intégration dans la fête familiale des SUTTER, pour raison de service. Cela me convenait parfaitement.

Je pris également goût à recevoir un « gain d'argent » en contrepartie de mon travail. J'avais appris qu'un hôtel-restaurant de KANDERSTEG en Suisse recherchait un serveur pour un groupe de jeunes Parisiens, pendant les vacances de février. Ma candidature fut acceptée pour un emploi de 2 semaines.

J'y fis la connaissance de Mary RYLE, une jeune Américaine atteinte de la poliomyélite dans son enfance et complètement rétablie. Elle me raconta néanmoins, dans le détail, sa souffrance physique et morale notamment celle ressentie de n'avoir pu être intégrée dans un groupe d'enfants pour partager leurs jeux.

Je ressentis les mêmes affinités et la même attirance que celles éprouvées à l'égard d'Evelyne 2 mois plus tôt.

Nos relations furent tout aussi platoniques. Lors du départ, nous échangeâmes nos adresses et nous nous écrivîmes une fois par semaine.

Elle suivait des cours de langue française à la Sorbonne et résidait dans un foyer de jeunes filles boulevard Raspail à Paris.

Au lycée, les ventes de la coopérative progressaient grâce à l'augmentation du nombre d'élèves due à la création de nouvelles classes.

Nous préparâmes avec Gérard MULLER, Edwin KUSS et Pierre DAMM, la fête du Carnaval de Strasbourg qui eut lieu un dimanche de février.

Gérard, Edwin et moi-même décidâmes de nous déguiser en filles, de nous rendre en ville pendant les festivités et de nous faire « draguer » par des garçons.

Ce fut plutôt réussi : nous fûmes invités à prendre un verre par plusieurs garçons et à les accompagner au cinéma. Nous nous rendîmes au cinéma VOX, à leurs frais.

Pendant la projection du film, mon voisin tenta de me caresser les seins. Je fus pris d'une indicible panique, me levai d'un bond et sortis du cinéma en courant. Edwin qui m'accompagnait fit de même et nous plantâmes là nos courtisans.

Je ne sais pas encore aujourd'hui si ce fut la honte d'être caressé par un garçon ou la peur de la découverte de la supercherie qui conduisit à la fuite, toujours est-il que nous sommes restés groupés le reste de la soirée et que nous avons décliné toutes les offres d'invitation suivantes.



De gauche à droite : Gérard MULLER, Pierre DAMM, Edwin KUSS et moi, déguisé en fille.

Suzanne STEIN m'avait prêté des vêtements et le maquillage. Nous avions rembourré les soutiens-gorge au moyen de coton hydrophile préalablement mouillé et séché afin de le rendre plus compact.

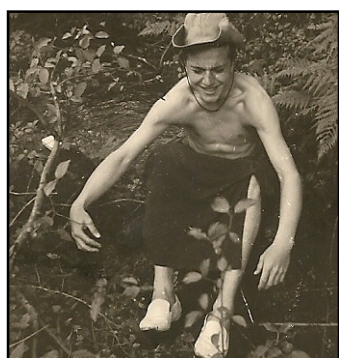
Traditionnellement, le 1^{er} mai nous nous rendions en groupe à la forêt du Neuhof pour y cueillir du muguet.

A l'occasion de cette sortie de 1963, avec Bernard RUDLOFF, nous emportâmes un poste de radio à transistor.

Nous le mîmes en marche dans la forêt et René ZIMMER nous prit en photo alors que nous dansions le Twist, très en vogue dans les années 1960.



Bernard RUDLOFF et moi dansant le Twist le 1^{er} mai.



Raymond BLUM me proposa de faire du camping pendant un week-end prolongé de mai. Nous nous rendîmes dans la vallée de la Bruche et campâmes de manière sauvage pendant 3 jours, à proximité d'un ruisseau.

Nous fîmes notre toilette dans le ruisseau, nous nous approvisionnâmes auprès des paysans locaux, cuisinâmes sur un barbecue de fortune et effectuâmes de longues promenades dans les bois avoisinants.

Nous entretenions depuis la fin de l'année 1962 une correspondance assidue avec Evelyne et nous étions convenus que je me déplacerais à Paris, pendant les vacances de Pâques, pour lui rendre visite à son domicile au 263 bis, boulevard Pereire dans le XVII^{ème} arrondissement.

Je fis, comme à l'accoutumé, le voyage à Lorquin, chez mon parrain. Il me conduisit sur la RN 4 pour me permettre de faire de l'auto-stop afin d'aller à Paris. La seule consigne qu'il me donna fut : « je me suis engagé auprès de Monsieur JOST à ce que tu reviennes au foyer pour le 17 avril, par conséquent arranges-toi pour être de retour le 17 avril prochain ! ». Cette marque de confiance de mon parrain Pierrot me toucha profondément. Je n'aurai pu la trahir pour rien au monde et je pris l'engagement de cette date de retour à Lorquin. Bien entendu je respectai scrupuleusement ma promesse.

Un transporteur routier me chargea dans son camion et je fis la route avec lui jusqu'à SAINT DIZIER. Là un autre routier me prit en charge jusqu'à Paris.

Arrivé à Paris, je me rendis immédiatement à l'adresse de Mary. Ses courriers avaient été plus vivants et plus enjoués que ceux d'Evelyne. J'y avais décelé une imagination fertile et un grain de folie possible. D'où une plus grande excitation à l'idée de la revoir.

N'étant pas prévenue de mon arrivée, elle était absente. Je laissai un mot à la concierge du foyer, dans lequel je lui indiquai que je repasserais le lendemain à 16h.

Puis je me dirigeai vers le boulevard Pereire. Arrivé Porte-Maillot, je recherchai un petit hôtel susceptible de m'héberger 5 ou 6 jours à un prix raisonnable. Je le trouvai dans la rue du Débarcadère, à deux pas du domicile d'Evelyne.

Après y avoir déposé mon sac de voyage, je me présentai à la concierge de l'immeuble où résidait Evelyne. Elle m'indiqua l'étage et la porte.

Je sonnai. La mère d'Evelyne m'ouvrit et m'accueillit comme si elle me connaissait depuis toujours. Evelyne était absente, en visite au château de Chantilly. J'attendis, confortablement installé dans le séjour. Sa mère m'offrit à boire et me tint compagnie tout en me questionnant sur le déroulement de ma scolarité, sur mes expériences de travail, sur ma famille.

Je lui servis, sur ce dernier point, la version habituelle de l'infirmité de mon père, du décès de ma mère et de ma situation à la « Villa ». Je sentis une certaine compassion la gagner au fur et à mesure de mon récit.

Ce fut la première fois que je ressentis cette compassion bienveillante qui me faisait penser que mon interlocuteur pourrait immédiatement prendre des résolutions pour me venir en aide, compte tenu de ma situation d'orphelin, afin d'engager la bonne action qui lui permettrait d'être assuré d'aller au ciel le jour de sa mort.

Il était prêt à investir et à s'investir en ma faveur soit pour racheter certaines de ses fautes passées, soit pour gagner le salut éternel et une place de choix auprès de Dieu !

Je compris que dans mes relations avec les autres, surtout les adultes, je pouvais, en raison de ma situation familiale, tirer un bénéfice, pas forcément financier, mais certainement de recommandation, d'encouragement, de parrainage jusqu'au « piston » afin de me permettre de transcender ma situation et d'accéder à une vie matérielle meilleure, simplement parce que mon interlocuteur était sensible à mon histoire, vraie au demeurant, et qu'il souhaitait entreprendre quelque chose pour m'aider à m'en sortir !

Evelyne arriva et me subjuga immédiatement : je fus saisi d'un coup de foudre irréversible. Je la trouvai transformée : élégante, maquillée pour mettre ses yeux noisettes en valeur, longs cheveux châtain soigneusement coiffés, bref, elle avait 15 ans et je lui en donnai facilement 18.

Ma visite à Mary le lendemain était dès lors compromise et à vrai dire, je n'avais plus envie de la revoir, tellement la personnalité d'Evelyne et sa beauté issue du mélange d'une mère polonaise et d'un père Italien m'avaient fasciné.

Nous fîmes de longues promenades dans le parc du château de Chantilly, au bois de Boulogne où je l'accompagnai lorsqu'elle se rendait à son club d'équitation pour monter un cheval, revêtue d'une culotte « Horze », d'une veste en velours noir, chaussée de bottes et coiffée d'une bombe, cravache à la main, ce qui lui donnait un air d'amazone des temps modernes.

Nous visitâmes le château de Versailles, flânâmes le long des quais de la Seine au milieu des bouquinistes, vîmes le tombeau de Napoléon aux Invalides. Je découvris Paris avec elle et j'en étais heureux : Montmartre, Notre Dame où nous assistâmes à la représentation, sur le parvis de la Cathédrale, de la passion du Christ avec la voix de Jean-Louis Barrault, les égouts de Paris, les Catacombes, la tour Eiffel, le palais de Chaillot....

Nous échangeâmes notre premier baiser d'amoureux et découvrîmes le bonheur d'être ensemble en tout bien, tout honneur.

Ce premier voyage à Paris fut si intense que je conférai, par la suite, une vertu particulière à la ville qui restera pour moi celle de mon premier amour.



Dans la chambre d'Evelyne à Paris, Bd Pereire

Puis vint le jour de mon retour à Lorquin. J'étais désespéré de quitter Evelyne mais nous nous promîmes de nous revoir bientôt.

Pierrot ne fut pas dupe de ma transformation. Il remarqua immédiatement ma mélancolie et je pus, en toute confiance, lui parler des sentiments que j'éprouvais à l'égard d'Evelyne. Il comprit que j'étais amoureux et m'encouragea à la revoir bientôt.

Dès que je pus, je retournai à Paris. J'avais oublié Mary et notre correspondance, maintenue épisodiquement après ma non-visite, s'étiola peu à peu pour disparaître complètement à la fin de ses études et son retour aux Etats-Unis.

La rentrée de septembre 1963 me vit fréquenter la classe de 1^{ère} B au lycée mixte de Neudorf. Nous étions une douzaine d'élèves dans cette section, dont une bonne moitié de la bande constituée à l'origine.

Le lycée n'avait pas encore de classes terminales ; c'était donc notre dernière année dans cet établissement et qui plus est, sanctionnée, à la fin de l'année scolaire, par les épreuves de l'examen probatoire qui avait remplacé la 1^{ère} partie du baccalauréat d'avant.

Ce fut pour nous une année de franche rigolade : les filles découpaient dans des feuilles de papier, des sous-vêtements féminins : culottes, soutiens-gorge, bas, combinaisons. Elles faisaient, ensuite, défiler un ruban de « scotch » d'une rangée à l'autre de la classe pour y fixer, par collage, leur linge à sécher !

Notre professeure de physique-chimie réalisait des expériences d'explosion ou de dégagement de fumées diverses dans le laboratoire réservé à cet effet. Nous renversons, au moment où l'expérience aboutissait, les tables et les chaises pour nous abriter derrière, tout en émettant, avec notre bouche, des sons relatifs à la guerre : sifflements, mitrailleuses, bombes et autres onomatopées cataclysmiques. La classe était rapidement transformée en joyeux capharnaüm !

Pendant le cours de Français animé par Monsieur OSSNER, les garçons passèrent des billets aux filles, comportant des blagues diverses ou des poèmes provocateurs.

Francine SCHWOERER reçut, par mon entremise, un poème écrit par Pierre STEPHAN :

« Oh toi pour qui tous les soirs je me touche la pine,
Toi ma douce, tendre et suave Francine,
Sache que tu me brises en vérité,
Les insignes jumeaux de ma virilité.
Jean Philippe OSSNER
Sans doute le pense aussi,
Car pour toi toute entière,
Il se touche le zizi. »

Dès la fin de sa lecture, Francine fondit en larmes et face à l'interrogation de Monsieur OSSNER sur le motif de son chagrin, elle lui remit la feuille contenant le poème.

Monsieur OSSNER lut le texte, sans le réciter bien sûr, et de son air le plus furieux et le plus accablant s'exprima ainsi :

« Je vois que cela vient des bancs ultimes de la classe, je ne vous demande pas de me livrer un coupable car je pense que c'est le fruit d'une incartade collective, aussi je vous infligerai à tous 2 heures de « colle » pour jeudi prochain ».

Nous décidâmes de ne plus participer aux activités théâtrales de la coopérative, ni à l'animation de la fête de fin d'année. Mademoiselle JOOS dut recruter de nouveaux talents.

Nous séchâmes souvent les cours pour nous rendre au bord du Rhin ou dans une clairière de forêt aux environs de Strasbourg.



Au bord du Rhin, je croule sous les pieds de mes camarades !

Tout cela nous valut, à moi en particulier car considéré comme « meneur », des remarques désobligeantes sur notre livret scolaire à présenter, le cas échéant, lors de l'oral de l'examen probatoire, en fin d'année.

En octobre 1963, Robert GROSSMANN me fit inviter par André BORD, député de Strasbourg et Adjoint au Maire, aux Assises Nationales de l'U.N.R à Nice.

J'obtins facilement l'autorisation de m'absenter pour cela du Lycée, la demande en ayant été présentée au proviseur par André BORD.

Je me rendis à Nice pour 4 jours, avec la délégation alsacienne, tous frais payés : voyage en avion, logement à l'hôtel, repas en groupe.

Je fus impressionné par la présence de gens connus que je pus côtoyer de près et observer en détail. Je peux citer, entre autres, Raymond MARCILLAC, chef des sports de l'O.R.T.F, Roger FREY, Edgard PISANI, Alain PEYREFITTE, François MISOFFE, Maurice HERZOG le vainqueur de l'Annapurna, Jean FOYER, tous Ministres ainsi que Jacques BAUMEL secrétaire Général de l'U.N.R, Louis VALLON et René CAPITAN les chefs de file des gaullistes de gauche et gardiens de la fibre sociale du Général DE GAULLE.

Je vis la mer méditerranée pour la première fois et je fus subjugué, une fois de plus, par le monde qui m'entourait et qui se situait à cent lieues de celui de la « Villa ».

Nous décidâmes de nous présenter en cortège nuptial à la fête de fin d'année du lycée, en juin 1964, Francine SCHWOERER et moi en mariés suivis par tous nos camarades de classe en guise de « convives ».

Francine loua une robe de mariée, je mis un costume beige clair de cérémonie. Et nous entrâmes dans la salle des fêtes avec notre joyeuse cohorte qui lançait des « vive les mariés ! » à tout va.

Bien entendu nous produisîmes ce numéro en plein milieu de la fête, alors que tous les participants étaient concentrés sur le spectacle de la scène.

Tous se levèrent spontanément, certains se demandant si notre intrusion faisait partie du programme de divertissement, d'autres pensant que nous sortions du temple proche et que nous nous étions trompés de salle; d'autres encore, à l'instar du proviseur et d'OTIS, comprirent la situation réelle qu'ils ne pouvaient pas maîtriser.

Nous eûmes un succès fou auprès des élèves du lycée qui nous reconnurent, une fois l'effet de surprise passé, et qui nous acclamèrent comme si nous étions de vrais mariés !

Je fus soumis à l'oral de l'examen probatoire car à l'écrit, mes notes en sciences et mathématiques étaient en dessous de la moyenne requise.

Tous les examinateurs me demandèrent ce qui s'était passé pour avoir de telles remarques sur mon livret scolaire :

En Français : « semble avoir beaucoup de préoccupations extrascolaires qui l'empêchent de travailler ».

En Mathématiques : « élève dissipé, dont les absences répétées n'ont pas favorisé des résultats médiocres ».

En Physique-Chimie : davantage doué pour les pitreries que pour un travail sérieux »

En Anglais : notes convenables mais attitude déplaisante avec des conséquences néfastes sur l'esprit de la classe ».

Seuls les professeurs de sport et d'Allemand m'ont épargné par les commentaires suivants :

Sport : « bon élève et bons résultats »

Allemand : « élève doué et résultats convenables ».

Les examinateurs s'enquirent auprès de moi de mes conditions de vie, de mon histoire et de mon environnement.

Je leur racontai que j'étais orphelin, pensionnaire du foyer Charles Frey.

Je fus très peu interrogé sur les matières de l'oral et les rares sujets à traiter furent tellement faciles que je pus répondre sans aucune difficulté.

Je fus reçu à l'examen probatoire en juillet 1964, condition indispensable pour passer en terminale.

En décembre 1963, j'étais retourné travailler à Kiental pour les vacances de Noël. Un nouveau groupe de skieurs Français y était attendu. La famille SUTTER m'avait demandé si je pouvais venir avec un autre jeune de mon âge car une forte activité était également prévue au restaurant des clients de passage.

J'en parlai à Monsieur EULER. Il me mit en relation avec Alain LE GOFF, un élève de l'école hôtelière qui accepta de m'accompagner.

Evelyne se rendit dans une autre localité de Suisse, inscrite par ses parents à un stage de ski organisé par la même association qui lui avait permis de venir à Kiental l'année précédente.

Elle vint me voir à Kiental le soir du 31 décembre. Tout en travaillant, j'étais autorisé par mes patrons à danser et à participer aux festivités du nouvel an. Nous dansâmes une longue série de slows, particulièrement sur la chanson « Sagwarum » interprétée par Camillo.

Elle attendit la fin de mon service et m'informa de son désir de dormir avec moi car elle ne pouvait pas regagner, le soir même, son hôtel.

Nous nous retrouvâmes dans ma chambre, sans que la famille SUTTER ne soit au courant, et nous perdîmes tous deux notre virginité.

Elle retourna à son hôtel le lendemain. Nous étions convenus que je la rejoindrai, ma période de travail terminée, pour prendre avec elle le train de retour pour Paris en tant que voyageur clandestin « incorporé » dans son groupe.

Je restai quelques jours, jusqu'à la fin des vacances, à l'hôtel de la rue du Débarcadère où elle me rejoignit les après-midi, parfois dès le milieu de la matinée, pour faire l'amour.

Nous nous aimions et nous nous prenions pour des adultes, persuadés que les relations sexuelles constituaient la porte d'entrée dans le monde des « grands » alors que nous n'étions que des adolescents de 15 et 17 ans.

Notre correspondance fut plus soutenue, je lui écrivis presque quotidiennement et reçus ses lettres avec ferveur. Nous nous composâmes réciproquement des poèmes à l'eau de rose, imprégnés des sentiments que nous nous portions.

Nous nous promîmes fidélité jusqu'à notre prochaine rencontre. Nos courriers étaient remplis de : « je t'attends », « je m'endors avec toi » ou autres expressions d'attachement. Au cours de nos discussions, nous évoquâmes les prénoms que pourraient porter, plus tard, nos enfants. Nous nous accordâmes sur celui de Valérie pour une fille.



La chapelle de KIENTAL avec, en contrebas, le village en hiver.

Alain LE GOFF avait effectué des extras au Casino Municipal de NIEDERBRONN LES BAINS à une cinquantaine de kilomètres au nord de Strasbourg. Il m'offrit de l'accompagner un week-end pour renforcer l'équipe de service du restaurant.

Monsieur et Madame SCHWOERER, les propriétaires du Casino et du Grand-Hôtel situé à 500 mètres du restaurant, du dancing et des salles de jeux furent sensibles à mon histoire et à mon désir de gagner de l'argent. Ils demandèrent à Monsieur BOTBOL, directeur administratif et chef du personnel de m'employer régulièrement.

Je m'y rendis presque tous les week-ends et pendant toutes les vacances. Je servis au restaurant aux heures du déjeuner et du dîner, puis les samedis soirs et dimanches après-midi au dancing animé par un orchestre.

J'officialiai également lors de soirées de gala au cours desquelles des stars de la chanson venaient se produire, tels Eddy MITCHELL, Claude FRANCOIS, Enrico MACIAS, Françoise HARDY, Sylvie VARTAN, Charles TRENET, Sacha DISTEL et beaucoup d'autres. Après leur tour de chant, ils souhaitaient dîner, souvent en compagnie de leurs musiciens et accompagnants. Je fus affecté à l'équipe chargée de les servir. Cela me permit de les côtoyer de près, d'observer leurs comportements à table et d'obtenir des photos dédicacées que j'ai longtemps conservées avant de les perdre dans un déménagement.

J'étais payé en moyenne 200 francs pour un week-end de travail et 1.500 francs par mois pendant les vacances, tout en étant logé et nourri.

En qualité « d'extra » je n'avais pas droit à la répartition du « tronc » faite par le maître d'hôtel, Louis, tous les lundis. Les pourboires laissés par les clients étaient déposés par les serveurs dans une cassette en bois fermée et munie d'une fente. Louis l'ouvrait le lundi et effectuait une répartition qui tenait compte du grade et de l'ancienneté ce qui le favorisait naturellement !

Mes collègues, salariés permanents, m'intégrèrent immédiatement dans leur équipe et je pus perfectionner mes connaissances professionnelles grâce à leurs conseils et démonstrations. Roger, Louis, Maddy, Charlotte, Adrienne, Bernard, Raymond, André me permirent de progresser et d'acquérir les gestes indispensables à un bon serveur : débouchage des bouteilles, mise en place des tables, portage des assiettes, assaisonnement de la salade, préparation d'un tartare, des rognons ou des bananes flambés, des crêpes suzettes.

Nous partions souvent, après le service du soir, à quelques-uns, pour Strasbourg. Nous allions à la « ZWEIBELSTUB » un restaurant situé dans le quartier de la Petite France pour consommer une tarte à l'oignon arrosée de vin blanc et nous rentrions en voiture à Niederbronn vers 4 ou 5 heures du matin en chantant.

Tous mettaient un point d'honneur à être néanmoins présents à 10 heures pour assumer le travail au restaurant.

Je me rapprochai également du chef de cuisine, Alain SALOT et du saucier Bernard HOFFMANN qui me donnèrent goût à la cuisine et me fournirent quelques recettes et astuces pour réussir des plats. Cet art me passionna progressivement jusqu'à me conduire, quelques années plus tard, à l'exercer comme amateur lorsque je fus installé en appartement et que je reçus des amis.

Pour Pâques 1964, je retournai à Paris pour rejoindre Evelyne. Elle était partie à l'aéroport d'Orly pour recevoir sa correspondante anglaise et je perçus encore davantage sa silhouette racée et sa classe lorsqu'elle arriva avec sa correspondante, une petite rousse insignifiante à côté d'elle.

Son père rentra le soir, après son travail, et nous annonça que nous partirions le lendemain matin pour nous rendre à Saint-Jean-D'Angély afin de rendre visite à la grand-mère d'Evelyne.

Il avait loué une Mercedes confortable et nous nous retrouvâmes à 3 à l'arrière. Cette proximité avec Evelyne, l'un serré contre l'autre fut propice à des attouchements et des caresses échangés sans attirer, ni l'attention des parents d'Evelyne installés à l'avant de la voiture, ni celle de sa correspondante anglaise plus proche de nous sur la banquette arrière.

Lorsque nous arrivâmes à destination le soir, les parents d'Evelyne avaient réservé 3 chambres dans un hôtel campagnard aux boiseries chaudes et à la décoration bucolique. Evelyne et sa correspondante logèrent ensemble dans 1 chambre tandis que j'occupai seul la seconde, la troisième étant partagée par les parents d'Evelyne.

La nuit tombée, Evelyne frappa à ma porte pour me rejoindre dans mon lit. Elle avait donné des consignes très strictes à sa correspondante restée seule dans leur chambre : en cas de manifestation des parents, le lendemain matin, elle devait ne pas ouvrir la porte et leur indiquer qu'Evelyne était sous la douche et qu'elle en avait pour 5 minutes. Elle devait ensuite venir nous prévenir rapidement pour qu'Evelyne puisse regagner sa chambre, se mouiller les cheveux et apparaître ainsi 5 minutes plus tard lors du retour de ses parents.

Les jours suivants nous visitâmes Royan, les grottes troglodytes de Matata à Meschers et nous revînmes à Paris.

Je fus conquis par l'audace, l'autorité, les initiatives, le calme et les certitudes qui émanaient d'Evelyne en toute circonstance, alors que parfois j'étais pétri de peur. Elle me rassurait et je sentais qu'auprès d'elle, tout danger était écarté.

En août 1964, Evelyne persuada ses parents de passer une semaine de vacances à NIEDERBRONN alors que je travaillais au Casino Municipal. Ils logèrent à l'hôtel BRISTOL et prirent leurs repas au restaurant du Casino. Evelyne me rejoignait les après-midi, pendant ma pause et le soir, après mon service, je m'introduisais furtivement dans l'hôtel Bristol pour la retrouver dans sa chambre sans alerter, ni le personnel de l'hôtel, ni ses parents.

La rentrée de septembre 1964 me vit retourner au lycée Fustel de Coulanges, en classe de philosophie.

A cette occasion, Monsieur JOST m'informa que j'étais suffisamment mûr pour intégrer une chambre au foyer Daniel LEGRAND au centre de Strasbourg, rue Finkmatt.

Le coût de la pension, chambre et repas, serait pris en charge par la ville de Strasbourg.

C'était un foyer de jeunes gens, tous des garçons, annexe de la Société Evangélique de Strasbourg et dirigé par un couple, Gilbert et Alice VIDAL. Le foyer abritait principalement des élèves de l'école

hôtelière qui ne disposait pas d'internat et qui le recommandait aux parents des élèves venus de toute la France.

Les filles scolarisées à l'école hôtelière, étaient hébergées de la même manière, au foyer de la jeune-fille rue des Pontonniers.

Gilbert VIDAL avait jadis été Pasteur. C'est pour cela que tous le surnommaient « l'Abbé ». Les VIDAL avaient 4 filles âgées de 12 à 5 ans : Solange (dite « Mounette »), Geneviève (dite « Bibiche »), Françoise et Hélène (dite « Bébé »). Elles vivaient dans l'appartement qu'occupait la famille au 1^{er} étage du bâtiment.

Un cinquième enfant, enfin un garçon, Gilles allait naître courant 1965.

Je fus installé dans une chambre individuelle au 1^{er} étage, qui jouxtait l'appartement des VIDAL. Quelques anciens de la « Villa », qui avaient terminé leur apprentissage et travaillaient, logeaient également dans ce foyer. Ce fut notamment le cas de Charles BIETH, René ULM, René ZIMMER et d'Alfred WAGNER ce dernier ayant opté, après le BEPC, pour une formation de préparateur en pharmacie.

La porte de l'appartement des VIDAL était toujours ouverte. Alice VIDAL officiait en cuisine pour la distribution des repas. Elle était enjouée, rieuse et appréciait l'entrain, l'humour et le dynamisme de notre bande de jeunes gens. L'Abbé animait et surveillait le réfectoire pendant les heures de repas, effectuait des rondes régulières pour veiller à une certaine discipline et transmettait aux services comptables et administratifs de la Société Evangélique, qui assumait toute la gestion, les documents de facturation ou de livraison.

Il arrivait très souvent que nous nous retrouvions à quelques-uns, une dizaine, chez les VIDAL pour boire une bière ou un verre de vin blanc, tout en évoquant divers sujets ou projets des uns et des autres. Les filles VIDAL ne perdaient pas une miette de nos conversations, surtout l'aînée, Mounette, qui, arrivée à l'adolescence connaissait tout sur le fonctionnement des garçons et leurs centres d'intérêt.

Nous accompagnions également l'Abbé au débit de vin « le STRIESSEL » situé à proximité de la place du Corbeau, où il se rendait en tant que trésorier du club d'épargne de l'établissement. Ces clubs avaient pour objectif de créer du trafic au bistrot et de développer la vente de consommations car tout épargnant qui venait déposer de l'argent prenait aussi une bière ou un verre de blanc.

Nous prenions alors des harengs à la crème ou des escargots ou encore un « presskopf » (terrinerie faite avec tous les organes de la tête du cochon) accompagné d'un verre de vin blanc.

Au lycée Fustel de Coulanges j'eus la chance d'avoir un professeur agrégé de philosophie à la fois minutieux, pédagogue et créatif. André TUBEUF, âgé de 33 ans, costume clair, nœud papillon, pochette et chaussettes « flashies », abordait la philosophie à travers des histoires ou des situations réelles qui lui permettaient d'exposer les thèmes philosophiques sous la forme d'explications imagées qui retenaient notre attention.

Il ne s'appuyait sur aucun ouvrage particulier de philosophie et ne se référait que très peu aux grands auteurs tels que Kant, Heidegger, Freud ou Merleau-Ponty.

Il était, par ailleurs, un mélomane averti et rédigeait, pour les D.N.A (Dernières Nouvelles d'Alsace), les critiques des opéras ou des concerts du théâtre municipal de Strasbourg.

Il citait volontiers Alphonse ALLAIS, encensait ALAIN et parlait d'Albert CAMUS comme d'un mythe. Il exécrait François Mauriac et André GIDE dont un livre se terminait par « lecteur, quand tu auras lu ce livre, jette-le ! » ce qu'il fit car il commençait toujours à lire un livre par la fin ! Il avait une certaine estime pour André MALRAUX. Communiste à 20 ans, Malraux s'était engagé dans la guerre d'Espagne, avait rejoint la Résistance en 1940 et servi DE GAULLE. Ministre de la Culture, il avait connu un destin exceptionnel ce qui, selon André TUBEUF, était plus « humain » que de vivre une vie fade et monotone, sans saveur et sans « Histoire ».

Il nous encouragea à lire « A la manière de... », un recueil de poèmes pastiches écrits par Paul REBOUX et Charles MULLER où figuraient des imitations parfaites de Charles BAUDELAIRE à Stéphane MALLARME en passant par Frédéric MISTRAL ou Arthur RIMBAUD.

Il nous parlait du « meilleur des mondes » d'Aldous HUXLEY qui décrit un univers de castes dans lequel chaque enfant, conçu en laboratoire, bénéficie d'un avenir prédestiné. Il nous fit également connaître la trilogie d'Henry MILLER « SEXUS, NEXUS, PLEXUS » appelée « la Crucifixion en rose », modèle d'anticonformisme et d'antimatérialisme.

Il nous recommanda un seul livre, « l'histoire de la philosophie », qui reprenait synthétiquement toutes les évolutions de la pensée philosophique depuis la Grèce antique jusqu'au XX^{ème} siècle.

Son cours du lundi matin commençait par une interrogation : « Quel film avez-vous vu ce week-end ? » Selon nos réponses, il dressait le portrait d'un acteur ou d'une actrice dont il maîtrisait la filmographie. Pour lui, Sophia LOREN avait des seins comme des pastèques, FERNANDEL ou RAIMU était des génies, Gina LOLOBRIGIDA le fascinait par son jeu naturel et Claudia CARDINALE était la plus belle !

Il commentait certains « Péplums », particulièrement ceux mettant en scène un cyclope qu'il imaginait, dans une version réécrite du scénario, déclamer : « et mon œil ! ».

Pour nous expliquer l'origine de la « LIBERTE » de l'être humain, il revisita la Genèse de la Bible et nous livra une version personnelle sans pour autant trahir le texte original :

« Dieu créa en premier lieu un monde parfait, dont le sens étymologique est « bien fini » ou « que l'on ne peut pas changer ». Ce fut le Paradis Terrestre.

Il créa ensuite l'Homme à son image.

Cet humain, créé à l'image du créateur est donc elle-même créatrice.

Mais comment la créature créatrice peut-elle concrétiser sa soif de créer dans un monde parfait ?

Dieu avait sans doute « zappé » cette contradiction lors de son processus de création.

Il lui fallut donc corriger l'erreur en gratifiant l'Homme de la Liberté qui lui permettrait de transformer le monde et de le modifier à sa guise.

Comment l'homme pouvait-il alors exercer cette liberté dans un monde parfait ? Il lui fallut quitter le Paradis pour enfin se réaliser lui-même et afficher sa capacité de création en toute liberté.

Cette explication, très éloignée de celle du péché originel et de l'éviction de l'Homme du Paradis Terrestre apprise chez les catholiques, me paraissait plus vraisemblable car elle ne portait pas atteinte à la bonté de Dieu qui ne pouvait pas chasser sa créature la plus aboutie sauf à disparaître lui-même de l'histoire de l'humanité.

Il nous enseigna la signification « comportementale » du maquillage chez la femme, proche de celle du vêtement, pour tous : transformer son aspect originel, se recréer en permanence pour se dédouaner de la perfection divine et ainsi se sentir libre en utilisant son propre talent de créateur.

Je retins, de la lecture de « l'homme révolté » d'Albert CAMUS qui décrit la folie des états totalitaires et concentrationnaires, conséquence de la révolte, la dernière phrase du livre : « l'arc se tord, le bois crie. Au sommet de la plus haute tension va jaillir l'élan d'une droite flèche, du trait le plus dur et le plus libre. »

Je me servis souvent de cette citation dans mes dissertations, notamment aux épreuves du baccalauréat.

Mes notes, en philosophie, étaient contenues dans une fourchette variant de 10/20 à 14/20 ce qui était honorable lorsque l'on sait que dans cette matière il est difficile de plaire à tout le monde !

André TUBEUF nous apprit la théorie du réflexe conditionné grâce à un exemple qui mettait en scène des poules et un tas de grain entre lesquels, après avoir vérifié que les poules se précipitaient spontanément sur le grain dès que le tas était installé, on disposait un grillage dans lequel les poules fondaient tête baissée.

Ce n'est qu'après s'être assuré que nous avions assimilé son histoire qu'il nous informa qu'elle illustrait parfaitement la théorie du réflexe conditionné de PAVLOV qui avait utilisé un chien, de la nourriture et une cloche.

Tout son enseignement était ainsi personnalisé ce qui avait le mérite de capter notre attention et de nous passionner grâce à ses illustrations souvent savoureuses et quelquefois comiques.

Il nous cita le « savant Cosinus » pour lequel il n'y avait que 2 catégories de personnes : premièrement, celles qui étaient dentistes, deuxièmement, celles qui ne l'étaient pas !

Je découvris également, à travers son enseignement, Confucius dont les préceptes conduisaient ses élèves à développer leur esprit critique et leur réflexion personnelle.

Le maître mot d'André TUBEUF était : « avant d'affirmer avec force votre vérité, posez-vous toujours la question de savoir si elle est fondée sur ce que vous croyez ou sur ce que vous savez ! »

La pédagogie d'André TUBEUF, anticonformiste et centrée sur « l'humain », me permit notamment de comprendre la différence entre le bien et le mal et m'orienta naturellement à rechercher comment je pouvais atteindre une harmonie constructive dans mes relations avec les autres.

Elle m'apprit aussi à m'opposer à tout système de pensée unique et à défendre mes convictions pourvu qu'elles s'inscrivent dans un idéal noble, juste et utile pour le groupe (famille, entreprise, association) auquel je pouvais appartenir.

Je me souvins plus tard, dans mes relations professionnelles, de cet enseignement reçu d'André TUBEUF, pour y puiser des ressources dans les périodes d'adversité, pour tendre vers l'excellence

dans la réalisation de mon travail et pour aborder sereinement, sans connotation conflictuelle, les désaccords avec mes collègues, ma direction ou mes collaborateurs.

Ce professeur contribua plus que quiconque, sans doute sans le savoir, au développement de ma personnalité, à l'acquisition de mes valeurs, à la naissance de mes convictions et à l'ouverture d'esprit qui me permit, par la suite, de m'intéresser au monde, à la spiritualité et principalement aux « gens » c'est-à-dire aux personnes humaines dont la valeur et l'attachement constituaient un patrimoine beaucoup plus précieux que tout bien matériel par essence ordinaire, éphémère et volatil.

Les rencontres, l'amitié ou l'amour sont autant de « cadeaux » reçus pour toujours et contribuent à rendre la vie belle et heureuse.

André TUBEUF fut aussi, à travers ses articles, à l'origine de mon intérêt grandissant pour l'Opéra.

Ma relation épistolaire avec Evelyne se doubla d'une relation téléphonique dès que je sus que le standard de la Société Evangélique n'était pas fermé le soir, au départ des employés, et que je pouvais y accéder depuis les locaux du foyer. L'Abbé connaissait cette possibilité et, sans approuver ni dissuader, fermait les yeux sur cette utilisation abusive.

Un vieux scooter « LAMBRETTA » était remisé sur le parking à vélo du foyer. L'Abbé me proposa de le faire réparer sommairement et de me l'attribuer pour mes déplacements en ville. J'éprouvai une fierté indicible de disposer d'un moyen de locomotion qui me conférait une certaine indépendance.

Charles BIETH acheta une 404 Peugeot neuve. Bien que je n'eusse pas le permis, je le sollicitai pour essayer sa nouvelle voiture. Je m'installai au volant et entreprit de faire le tour du pâté de maisons. Hélas, au premier carrefour, ignorant tout du code de la route et des priorités, je fus surpris par l'arrivée d'un véhicule sur ma droite qui vint me heurter à l'aile avant. Je fus désespéré : pas de permis de conduire et une nouvelle voiture endommagée par ma faute. Charles arrangea l'affaire avec le conducteur adverse et me rassura quant à la réparation nécessaire qui serait prise en charge par l'assurance.

Nous étions plusieurs pensionnaires du foyer Daniel LEGRAND à être attirés par les spectacles et manifestations tels que les bals organisés au Palais des Fêtes de Strasbourg, situé à deux pas du foyer.

Toutes les corporations y organisaient leur « nuit » avec attraction et orchestre : la nuit de la médecine, celle des pompiers, des pharmaciens, des bouchers, de la police. Nous nous y rendions pour danser et pour voir JOE DASSIN, RAY CHARLES ou BARBARA qui se produisaient au cours de la soirée, chaque corporation rivalisant d'imagination pour s'attacher les services de la vedette qui garantirait le plus d'entrées possibles.

Nous nous y rendions aussi pour rencontrer des jeunes filles avec lesquelles nous dansions. Il était d'usage que les garçons se lèvent pour se rendre à des tables occupées par des jeunes filles et dans un geste ample du bras, les invitent à partager une série de 3 danses.

L'orchestre jouait en effet des séries de 3 valse, puis 3 tangos, ensuite 3 paso-doble, 3 rock n' roll, 3 cha-cha-cha, 3 twists, 3 boléros, 3 slows et ainsi de suite.

C'est ainsi que j'ai réellement appris à danser car avant de me rendre au Palais des Fêtes, les bribes apprises à Lorquin avec Georgette n'étaient pas suffisantes pour reconnaître les rythmes et évoluer aisément sur la piste.



Nous sortions en groupe, comme ici, place de la République, complices et heureux de vivre, sans crainte et sans angoisse pour notre avenir ou notre future situation professionnelle, en étant sûrs de réussir.

Bien que nos origines familiales fussent différentes, nous étions tous complices, égaux et avides de croquer la vie à pleines dents.

Chacun de nous savait où il souhaitait aller sans pour autant mesurer la peine à déployer pour y parvenir, mais nous étions tous persuadés de réussir et de construire une vie conforme à nos convictions, à nos aspirations et à nos ambitions.

Nos corps et nos esprits étaient sains conformément à la dixième satire de JUVENAL : « mens sana in corpore sano. »

De gauche à droite : Bernard BOURBON avec son amie Françoise, René ULM, Gilles PERRIER, moi, Francis KASSOUS et J-Paul FRIEDMANN.

Le foyer était doté d'un bar tenu par FEROUM, un pensionnaire qui arrondissait ainsi ses fins de mois en vendant des boissons non alcoolisées, des bonbons, du chocolat et des gâteaux.

Je proposai à Gilbert VIDAL de créer une coopérative pour gérer ce bar, les bénéficiaires étant affectés à la constitution d'un groupe théâtral, à d'autres activités et à l'organisation de loisirs pour les pensionnaires.

Je reproduisis, en fait, l'expérience vécue au lycée mixte de Neudorf mais à une échelle différente.

L'Abbé fut d'accord.

Nous réunîmes tous les pensionnaires en assemblée générale pour leur soumettre ce projet qui devait prendre effet le 1^{er} janvier 1965.

Ils acquiescèrent. Nous rédigeâmes les statuts, les déposâmes au Greffe du Tribunal et procédâmes à l'élection d'un bureau. Je fus élu Président de la coopérative.

FEROUM géra encore le bar pendant 2 mois puis la coopérative prit le relais et organisa des permanences à certaines heures de la journée et de la soirée avec un roulement de tous les pensionnaires volontaires pour assumer la prestation.

L'Abbé prit contact avec la Directrice du foyer de la jeune-fille pour lui proposer que des filles participent à nos activités. Elle fut ravie et en informa ses pensionnaires.

De leur côté, les garçons de l'école hôtelière en parlèrent à l'école à leurs camarades filles logées au foyer de la jeune-fille.

J'animai le groupe de théâtre et Francis KASSOUS dirigea un groupe de danse folklorique. Alfred WAGNER s'occupa du laboratoire photo, René ULM et René ZIMMER des activités sportives et Jean-Philippe LAUTERBACHER des relations extérieures.

Nous décidâmes de monter un spectacle pour Noël avec une représentation dans la salle des fêtes de la Société Evangélique.

L'Abbé nous proposa d'organiser une tournée dans les villages de la vallée de la Bruche où il effectuait, en été, des remplacements de Pasteurs : ROTHAU, WILDERSBACH, FOU DAY, SAALES, COLROY LA ROCHE, STAMPOUMONT.

Nous répétâmes une pièce de théâtre « le coup de pouce de Vandelune » et j'écrivis un montage audio-visuel intitulé « NOEL DU MONDE » interprété par les filles et les garçons du groupe.

Il mettait en scène des actualités ou faits divers tels que la guerre au Viêt-Nam, la pauvreté, les bagarres de jeunes, les rivalités amoureuses, pour conclure que Noël devait offrir une trêve à tous et apporter de la joie et du réconfort.

L'écriture était aisée pour moi. Je pus constater à cette occasion que tout l'enseignement reçu de ma mère ou dispensé au collège Saint-Etienne et chez les Franciscains n'avait pas été vain et qu'il était toujours présent, presque inconsciemment.

Francis prépara des danses de Russie, de Grèce, d'Israël, de Bulgarie... Gilles PERRIER et Bernard BOURBON répétèrent, s'accompagnant à la guitare, des chansons de Bob DYLAN, de Jean FERRAT et de DONOVAN.

Un orchestre de Jazz « les Célestins » dirigé par Armand ANGSTER qui était avec moi à Fustel de Coulanges en 5^{ème}, accepta de se produire avec nous.

Pendant les vacances de Pâques, l'Abbé me trouva un job temporaire comme vendeur à la librairie OBERLIN, propriété de la Société Evangélique et dirigée par Monsieur WITZ. Mon rôle consistait à proposer des ouvrages destinés aux communiantes ou aux confirmants, selon que leur religion était catholique ou protestante.

Ne connaissant pas les contenus des livres ni les auteurs, je présentai systématiquement « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry ou « Le grand Meaulnes » d'Alain Fournier aux garçons et « La Princesse de Clèves » aux filles. Monsieur WITZ reçut, par la suite, de nombreuses réclamations des parents qui trouvaient que cette littérature n'était pas adaptée à leurs progénitures.

L'Abbé me proposa également de poser nu pour un sculpteur, dans son appartement boulevard Jean Jaurès. Ce sculpteur avait reçu, d'une église, la commande d'un crucifix géant avec Jésus cloué sur la croix.

Je posai donc pendant des heures, nu en position du crucifié pour une rémunération de 50 francs par heure !

Je passai les épreuves du baccalauréat fin juin 1965. En dépit d'une note convenable en philosophie, je fus ajourné suite à des notes éliminatoires en mathématiques et en physique-chimie.

Edmond JOST m'autorisa à redoubler pour obtenir le diplôme l'année suivante.

René ULM qui exerçait le métier de chauffagiste fût tué net par un automobiliste-chauffard alors qu'il circulait à vélo à MUNDOLSHEIM pour se rendre sur le lieu de son travail.

L'annonce de l'accident nous consterna. René était un bon camarade, discret, épris de justice, bon vivant et toujours prêt à rendre service. Bien qu'il fût ouvrier, il s'était intégré sans difficulté dans le groupe des étudiants que nous formions et participait à nos débats et discussions en apportant le point de vue d'un jeune homme inséré concrètement dans la vie sociale alors que nous avions parfois une vision du monde un peu utopique.

Nous nous rendîmes tous à ses obsèques, puis au cimetière où, non sans une grande émotion, je prononçai son éloge funèbre et lui adressai un dernier signe d'amitié indéfectible.

Les élèves de l'Ecole Hôtelière quittaient le foyer fin juin pour retourner chez eux de sorte qu'il ne restait, en été, qu'environ le quart des effectifs : ceux qui travaillaient ou qui, comme moi, y résidaient toute l'année.

Martial MARTZLOFF